

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Réunion plénière
15 janvier



DOB
CM 29 janvier



CFU 2024 – BP 2025
CM 05 mars

Sources :

Projet de loi de Finances 2025
Note de conjoncture 2024 La Banque Postale
Rapport OGFL 2024
Note AMF – Nathalie BRODIN
Rapport Ressources Consultants Finances

Rapport rédigé sous l'angle du PLF 2025

LE GLOBAL

- 1. Contexte national**
- 2. Perspectives financières pour les collectivités**

LE LOCAL

- 3. Situation financière provisoire de la commune fin 2024**
- 4. Perspectives financières en fonctionnement**
- 5. Planification des investissements**
- 6. Les budgets annexes**
- 7. Données sur la dette et les effectifs**

LE GLOBAL

- 1. Contexte national**
- 2. Perspectives financières pour les collectivités**

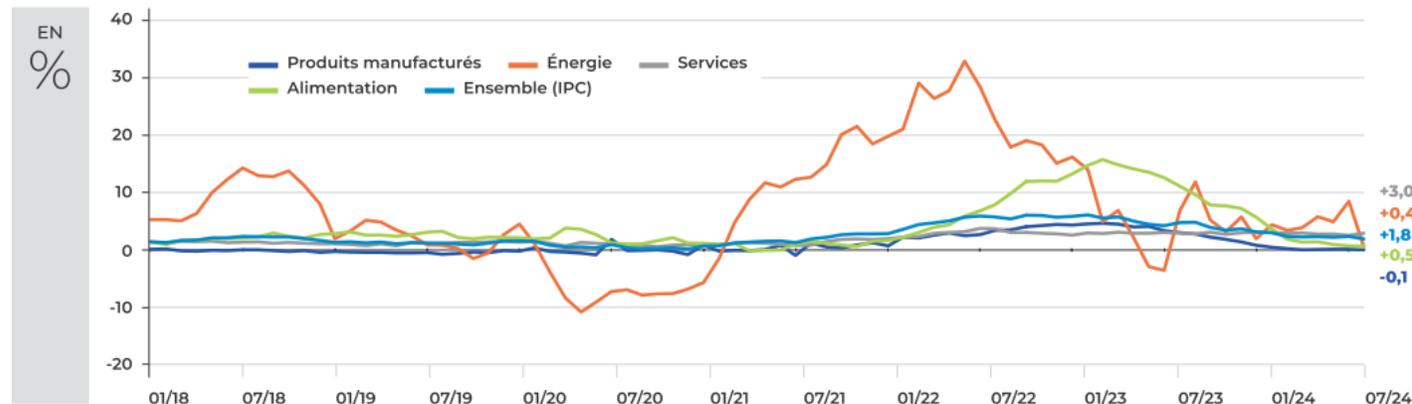
- L'économie française va enregistrer une croissance qui serait proche de celle constatée en 2023
- La consommation a globalement été atone au 1^{er} semestre, même si les dépenses de services ont été soutenues.
- Le pouvoir d'achat ayant crû significativement, le taux d'épargne se situe au 2^{ème} trimestre bien au-dessus de fin 2023
- La croissance du PIB pourrait légèrement dépasser 1 % grâce à un effet Jeux Olympiques, qui interviendrait au 3^{ème} trimestre.
- Au cours de la première partie de l'année, l'économie française a continué à créer des emplois mais à un rythme ralenti.
- Un point positif est que le taux de chômage demeure bas (7,3 % à mi-année)
- L'inflation française mesurée sur un an est revenue sous la barre des 2 % (1,7% en novembre). Les prix des services, reflétant les hausses de salaires, affichent encore une progression élevée mais cette dernière devrait se tempérer avec la modération salariale à venir, dans le sillage de la normalisation de l'inflation.

Évolution en %	2023	2024	2025
Croissance du PIB réel	1,1	1,1	1,2
Taux de variation des prix à la consommation (IPCH)	5,7	2,5	1,5
Taux de chômage (BIT, France entière, fin d'année)	7,5	7,6	7,3

Source : Banque de France, 17 septembre 2024.

France : prix à la consommation (taux de variation sur un an, en %)

© La Banque Postale



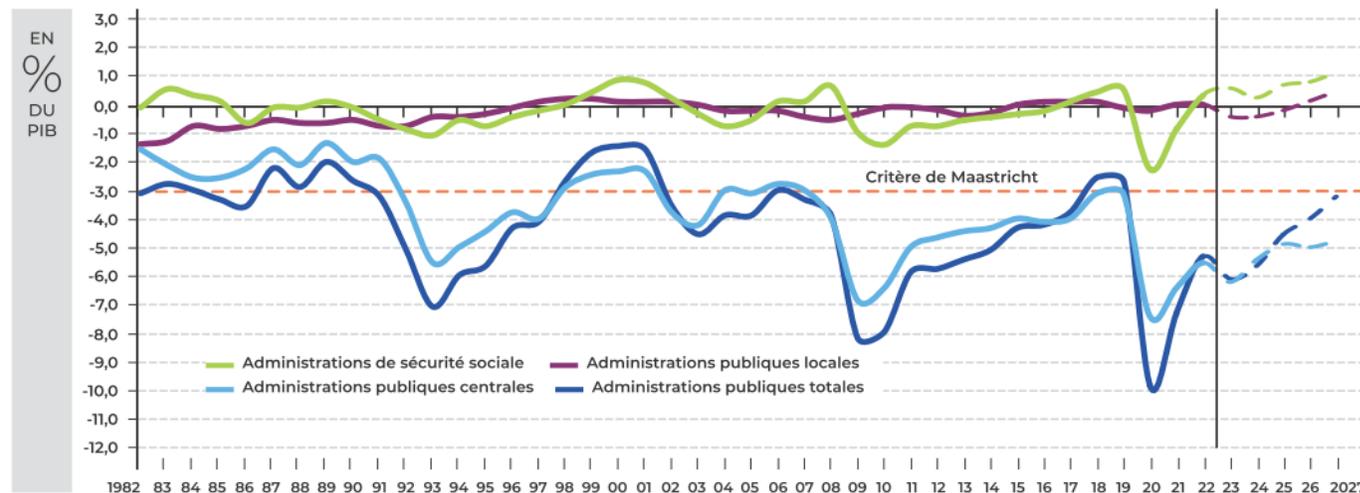
Source : Insee, LBP.

Ralentissement de l'inflation de prix, en particulier sur :

- l'énergie (+0,4% ; après un pic à +30% en 2022)
- l'alimentation (+0,5%, après un pic à +15% en 2023)

Le déficit des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux) jusqu'en 2023 puis programme de stabilité 2024-2027 (avril 2024).

Déficit public total : **162,4 Milliards €**,
soit **6,1% du PIB**

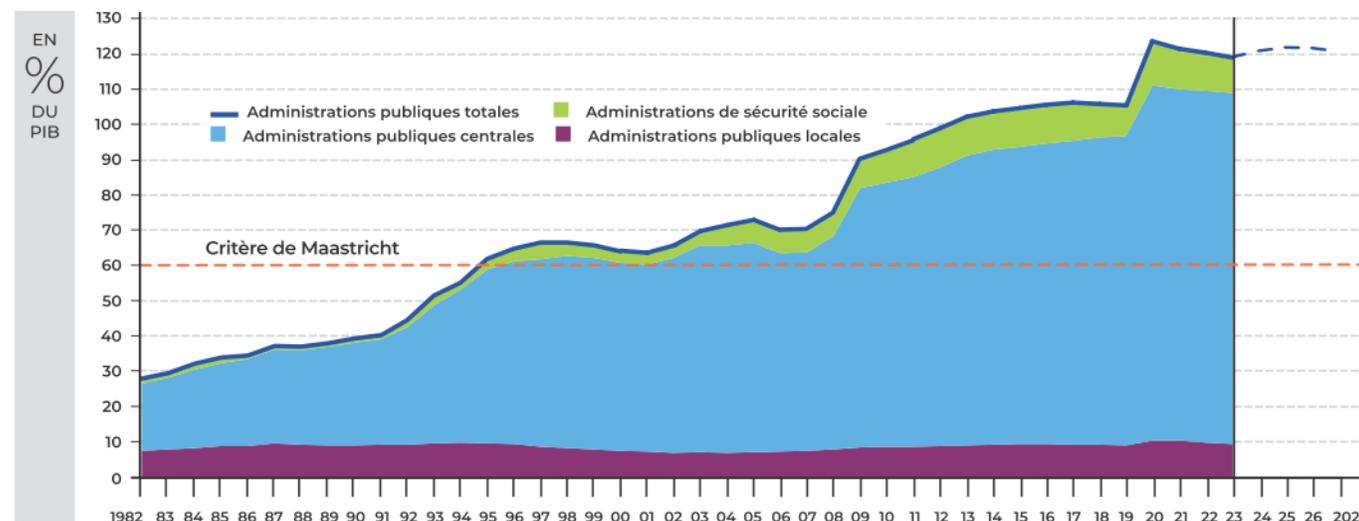
Déficit des administrations publiques
locales en hausse: **-5,5% en 2023**

Dette publique : 3 228,4 Milliards (juin 2024) soit environ **115% du PIB** (en hausse) estimé en 2024

La dette des administrations publiques locales représente environ 8,9% de cette dette publique totale

La dette des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux) jusqu'en 2023 puis programme de stabilité 2024-2027 (avril 2024).

Avis du Haut Conseil des finances publiques

Dans un avis du 31 octobre 2024, le Haut Conseil des finances publiques souligne que **la dégradation du budget de l'État en 2024 est d'une ampleur exceptionnelle hors période de crise**. Le déficit public s'est dégradé de 1,7 point de PIB, passant de 4,4 points (prévision dans le budget initial de 2024) à 6,1 points (en fin de gestion).

Le Haut Conseil relève qu'en 2024, le creusement du déficit, conjugué au repli de l'inflation, se traduit par une remontée importante du ratio de dette publique, prévu à 112,8 points de PIB, soit +2,9 points par rapport à 2023.

Le Haut Conseil rappelle que **garantir la soutenabilité à moyen terme des finances publiques exige des efforts immédiats et soutenus dans la durée**. À cet égard, il estime indispensable que la France **respecte la trajectoire du plan budgétaire** et structurel à moyen terme pour **garder le contrôle de ses finances publiques, maîtriser son endettement** et ne pas voir sa position continuer de s'éroder au sein de la zone euro, **tout en finançant les investissements prioritaires** et en préservant son potentiel de croissance.

1. CONTEXTE - ETAT DES FINANCES PUBLIQUES

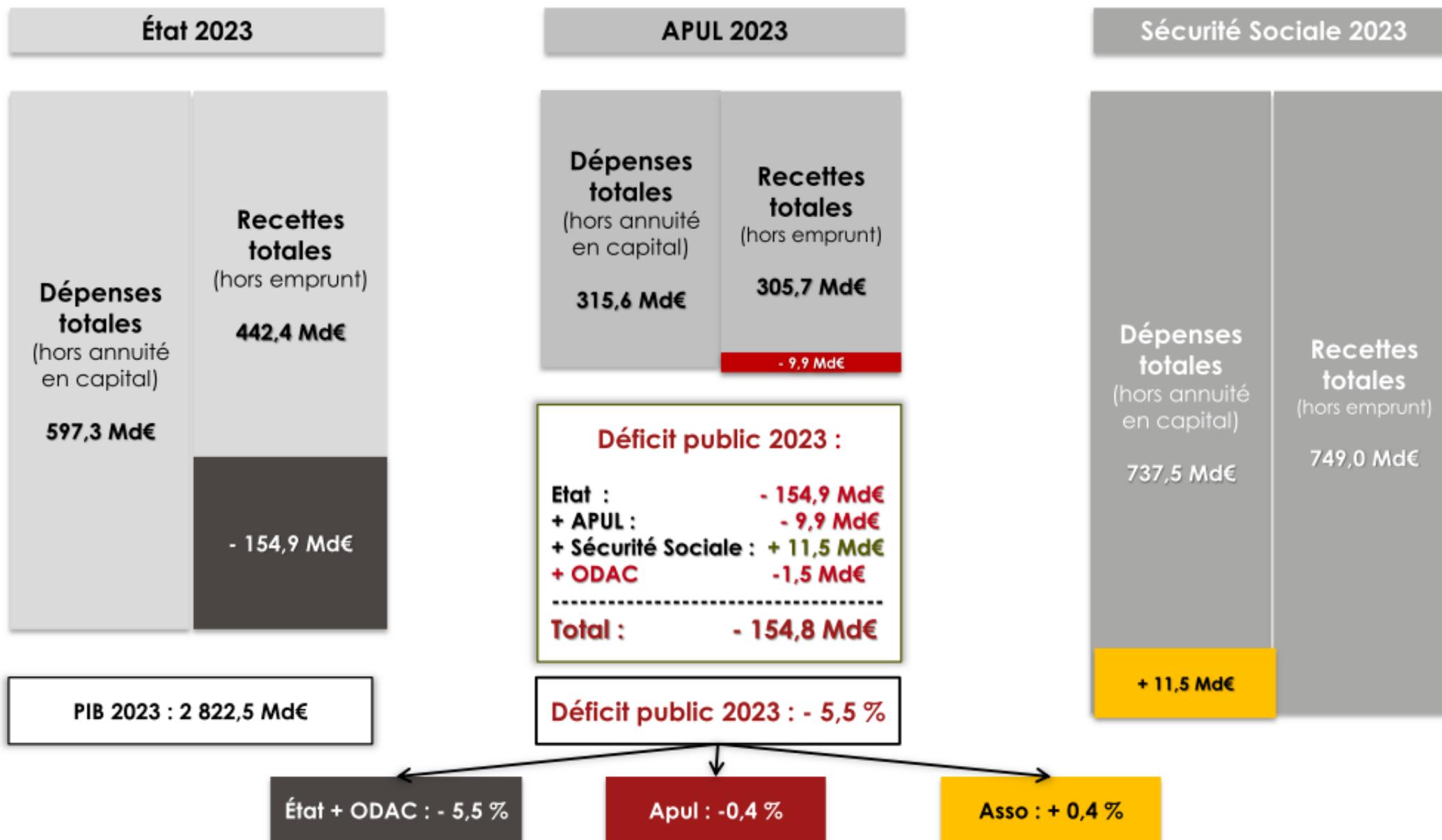
Rappel calcul déficit public

(Recettes hors emprunt – dépenses hors annuités K) / PIB

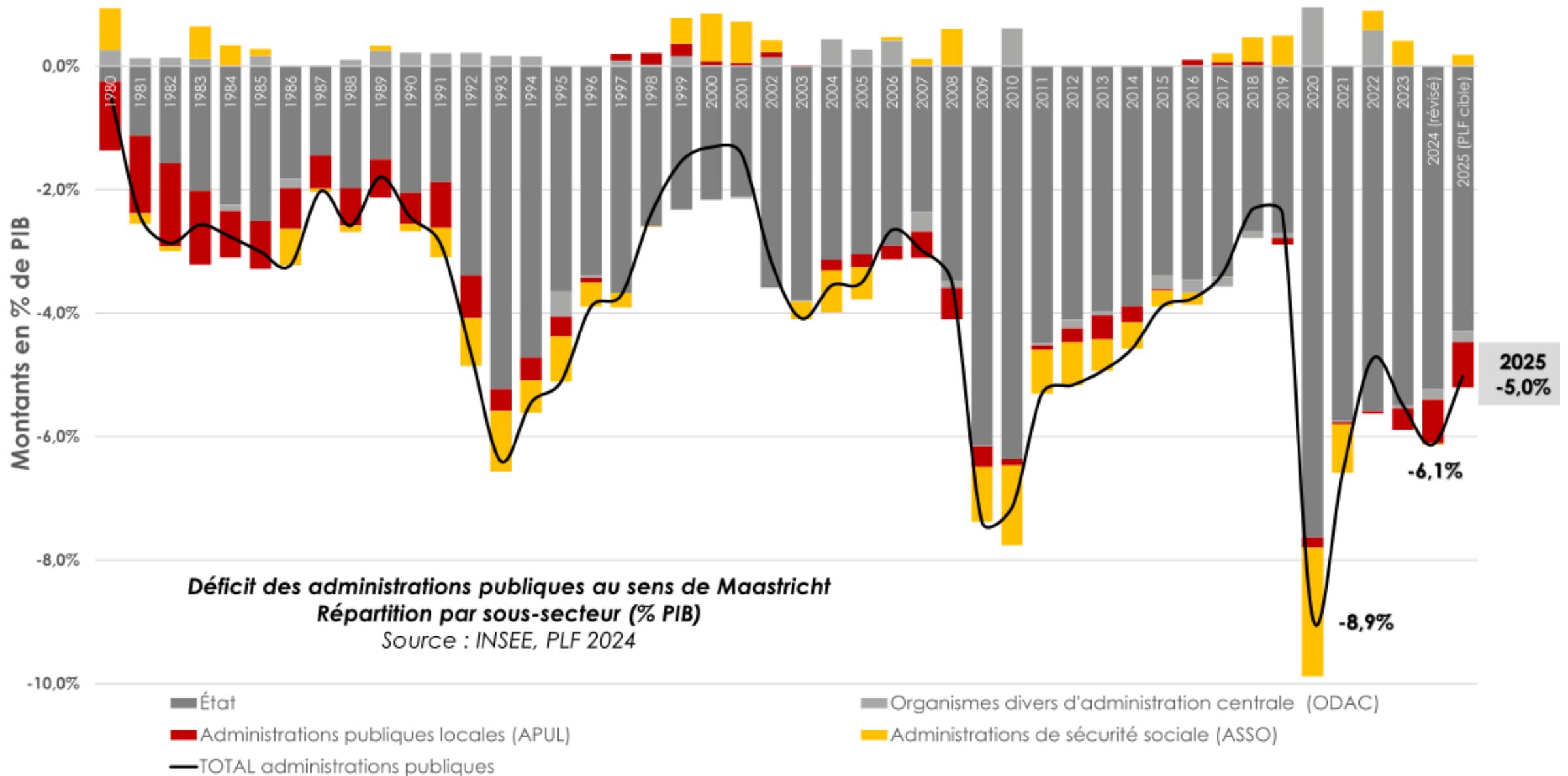
Soit en 2023 :

-154,8/2822,5

= 5,5%



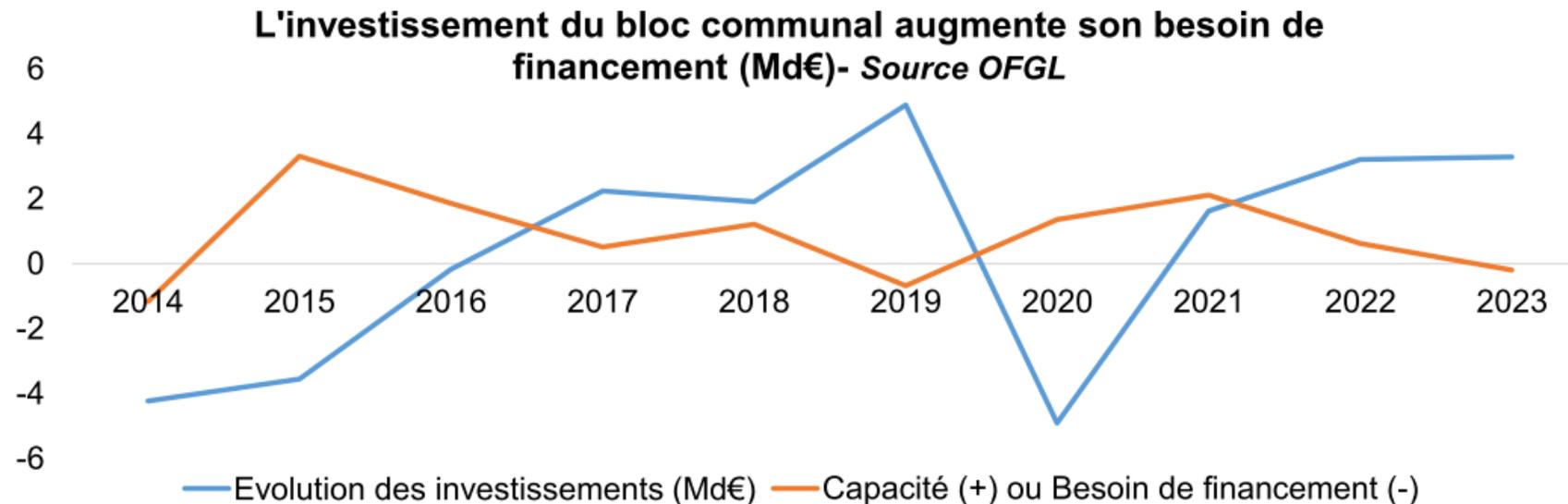
1. CONTEXTE - ETAT DES FINANCES PUBLIQUES en 2024



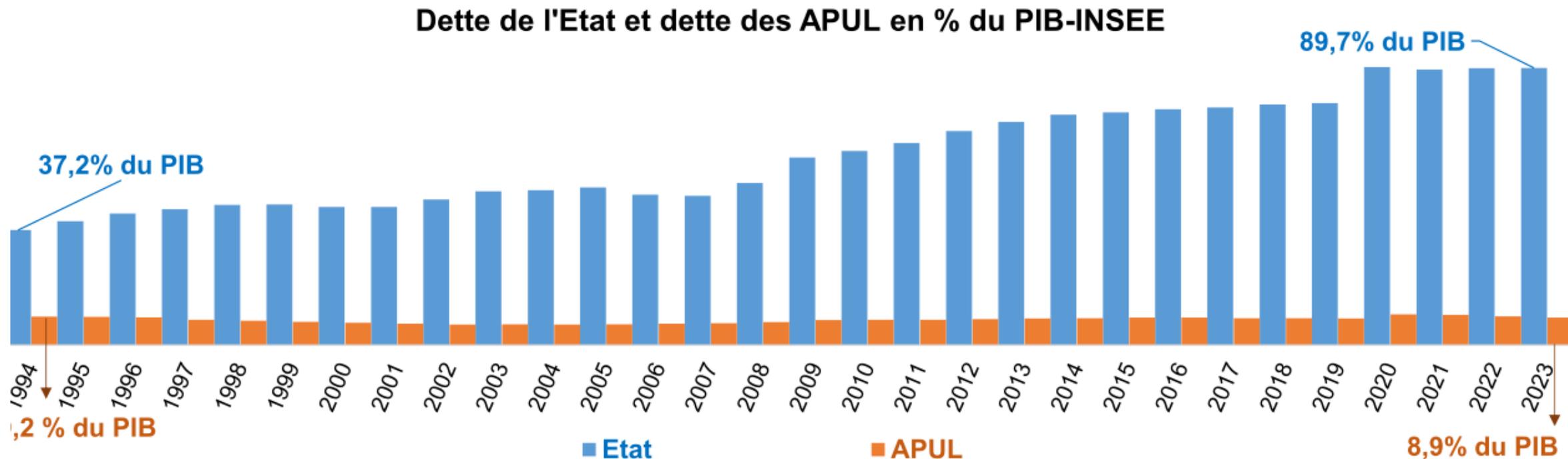
Contrairement à l'Etat, le besoin de financement des dépenses de fonctionnement n'existe pas pour les collectivités locales. Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales doivent être couvertes par les recettes de fonctionnement. Dans le cas contraire, leur budget est en déséquilibre structurel.

Le besoin de financement des collectivités ne concerne que l'investissement. Les collectivités locales s'endettent pour investir. Elles financent 70% de l'investissement public civil et ont donc nécessairement un besoin de financement d'autant plus important que leurs investissements sont dynamiques.

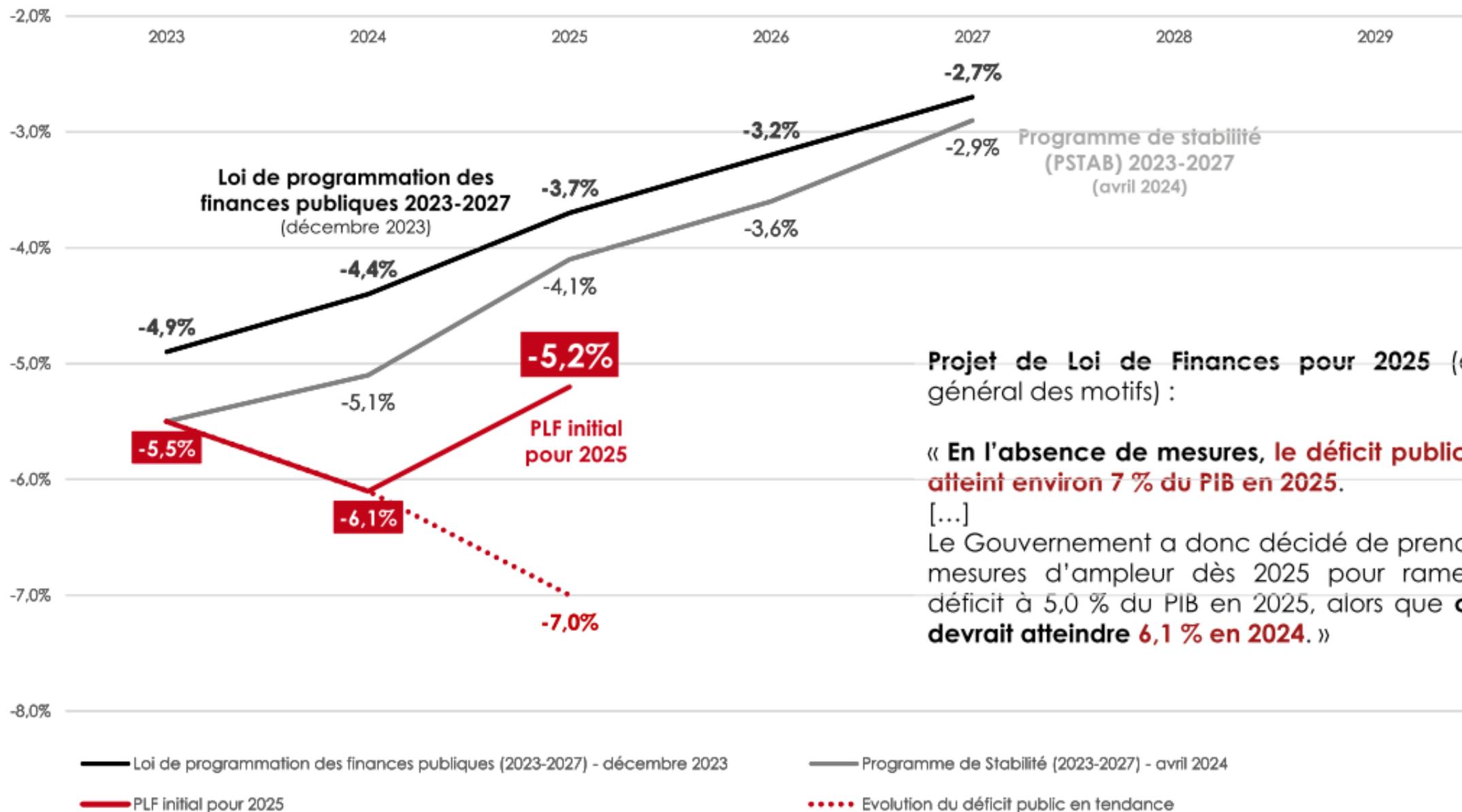
L'absence de besoin de financement, comme ce fut le cas au moment de la baisse des dotations, révèle une stagnation de l'activité : entre 2014 et 2017, l'excédent du bloc communal s'est accompagné d'un effondrement inédit de l'investissement par rapport au mandat précédent (-15 Md€).



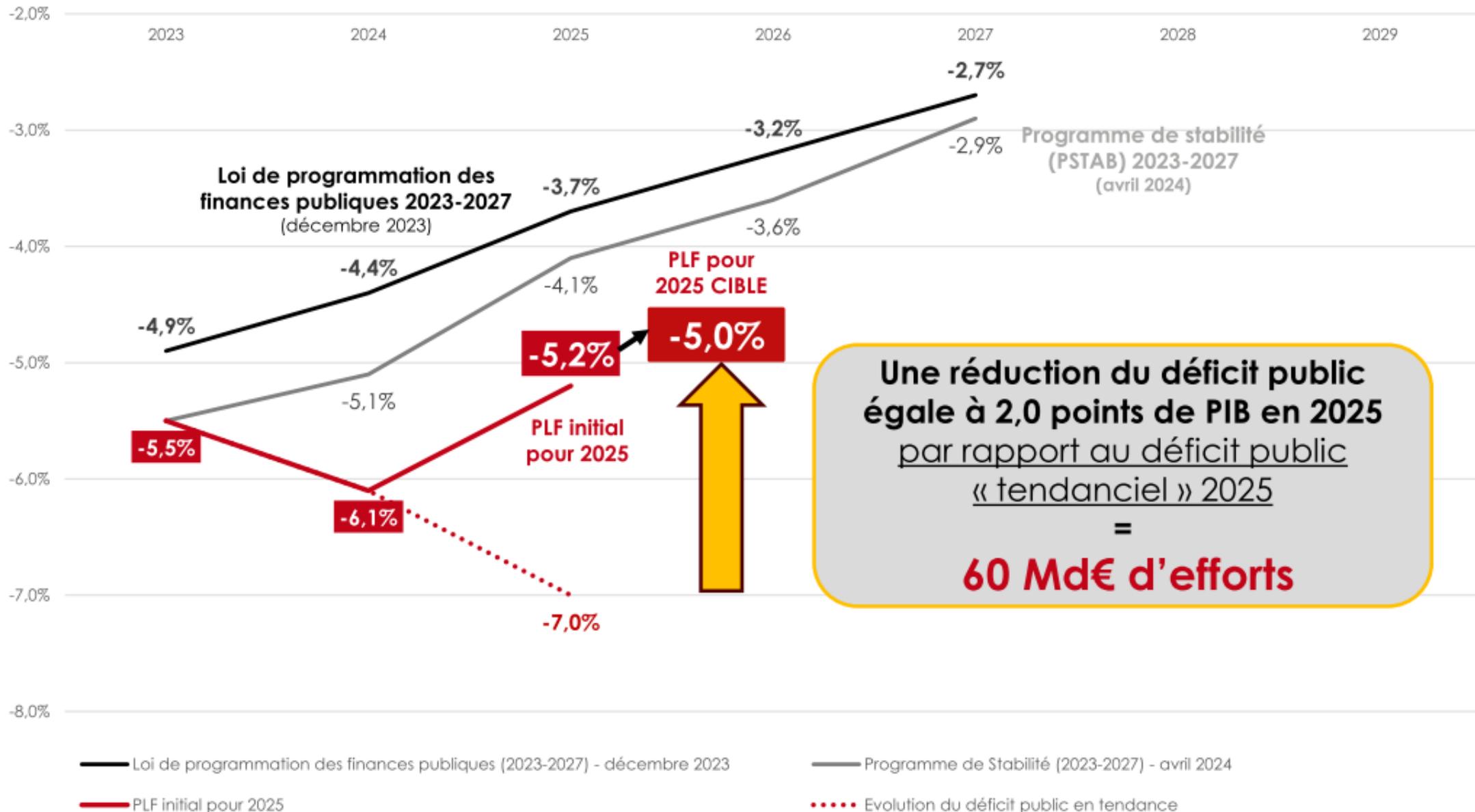
La dette des APUL reste ainsi contenue passant de 9,2% du PIB en 1994 à 8,9% du PIB en 2023.



1. CONTEXTE – RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2024-2027



1. CONTEXTE – EFFORTS DE REDUCTION DU DEFICIT PUBLIC AU PLF



- La **dynamique des dépenses demeurerait relativement forte**, tant en fonctionnement (+4,4%) qu'en investissement (+7%),
- Les **recettes** marqueraient une **décélération** (+2,3% après +3,9% en 2023))
- Ralentissement attendu des recettes fiscales, les **droits de mutation étant de nouveau attendus en forte baisse (- 17 % après -23% en 2023)**, et **moins évolution des valeurs locatives (+3,9% contre 7,1% en 2023)**
- Autofinancement net en baisse (- 15,8%), pour tous les niveaux de collectivités.**
- Recours plus important à l'emprunt (+17,9%) et prélèvement sur fonds de roulement (baisse de 3,4Md€)

Malgré ralentissement de l'inflation, **des charges de fonctionnement toujours en hausse:**

- Charges de personnel : +4,8%** plus soutenu qu'en 2023 (5 pts d'indice en + pour tous les agents ; année pleine de révision +1,5% point d'indice mi 2023)
- Charges à caractère générales + 4,4%** (inflation de 2,5% ; contre +9,1% en 2023)
- Intérêts de la dette : +17,9%

Des investissements en hausse de 7% malgré cette nette dégradation de la situation financière à 2 ans de la fin du mandat

SECTION DE FONCTIONNEMENT	23/22 %	2023 Md €	24/23 %	2024p Md €	FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	23/22 %	2023 Md €	24/23 %	2024p Md €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	+ 3,9	270,4	+ 2,3	276,5	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	+ 7,5	74,9	+ 7,0	80,1
Recettes fiscales	+ 3,6	173,5	+ 1,8	176,6	financées par :				
Dotations et compensations fiscales	+ 1,9	40,4	+ 0,6	40,7	- Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 9,6	46,7	+ 1,8	47,5
Participations	+ 6,9	15,2	+ 4,0	15,8	- Recettes d'investissement (6)	+ 8,3	26,0	+ 3,0	26,7
Produit des services	+ 4,3	26,0	+ 6,1	27,6	- Flux net de dette (7) =		+ 2,2		+ 5,8
Autres	+ 11,1	15,2	+ 4,5	15,9	- Emprunts nouveaux*	- 2,6	20,9	+ 17,9	24,6
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 6,2	227,1	+ 4,4	237,0	- Remboursements* (8)	+ 1,6	18,7	+ 0,6	18,8
Dépenses de personnel	+ 4,6	79,6	+ 4,8	83,5	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	- 3,4	-	- 8,0
Charges à caractère général	+ 9,1	57,3	+ 4,4	59,8	ENCOURS DE DETTE au 31/12	+ 1,2	204,9	+ 2,8	210,7
Dépenses d'intervention	+ 5,1	78,8	+ 3,6	81,6					
Autres	- 0,0	6,6	- 1,6	6,5					
Intérêts de la dette	+ 29,5	4,8	+ 17,9	5,6					
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	- 6,4	43,3	- 8,7	39,5					
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	- 11,8	24,6	- 15,8	20,7					

Budgets principaux et budgets annexes consolidés des flux croisés

* hors opérations financières

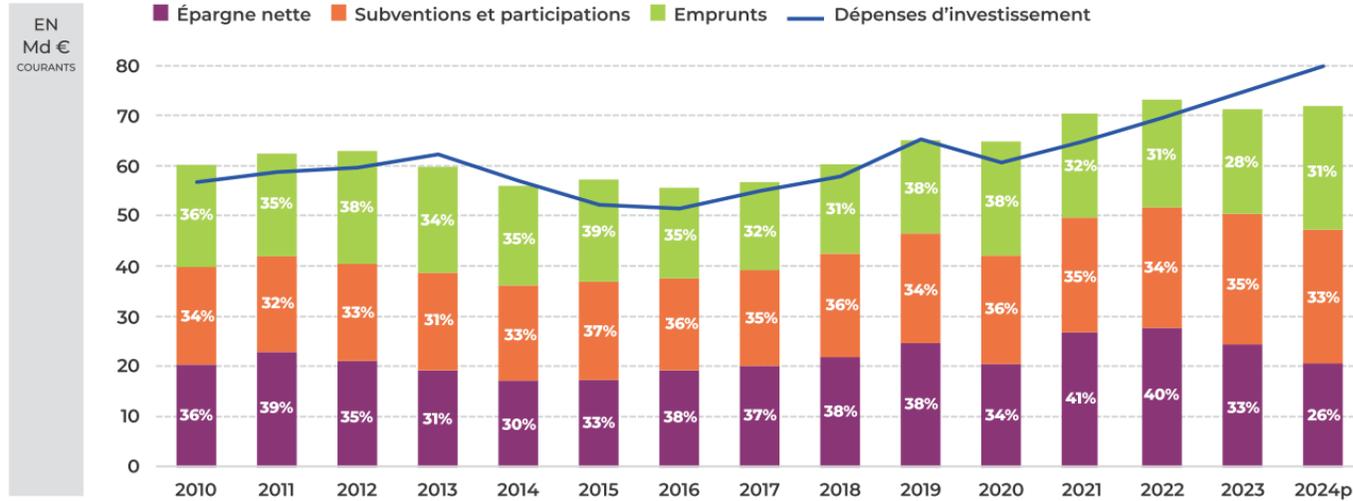
p : prévisions

(9) = (3)+(6)+(7)-(4)

Communes, groupements à fiscalité propre, syndicats, départements et régions/collectivités territoriales uniques

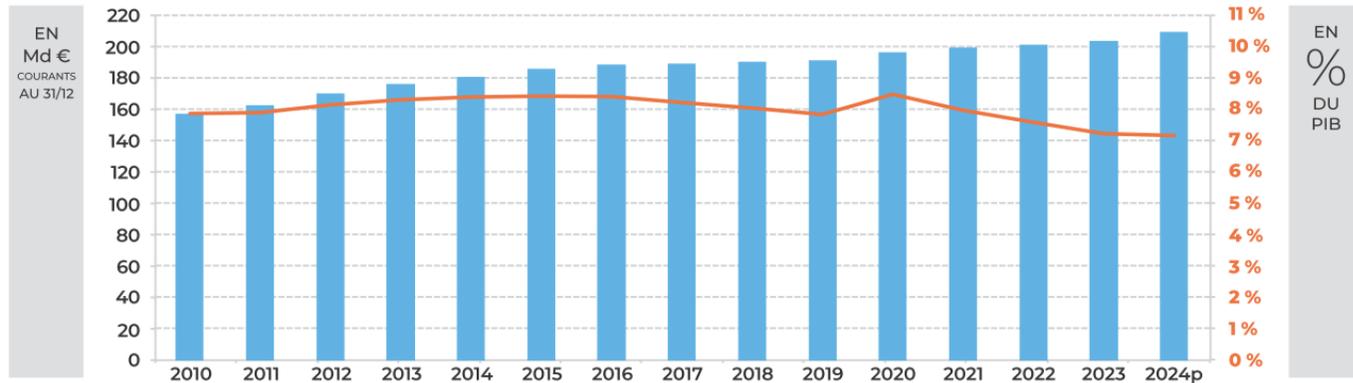
1. CONTEXTE : LES FINANCES LOCALES en 2024

Financement des investissements locaux © La Banque Postale



Source : Balances comptables DGFIP. Lorsque l'ensemble des financements est supérieur à 100 %, il y a un abondement du fonds de roulement, quand il est inférieur (comme en 2023), il y a un prélèvement sur le fonds de roulement.

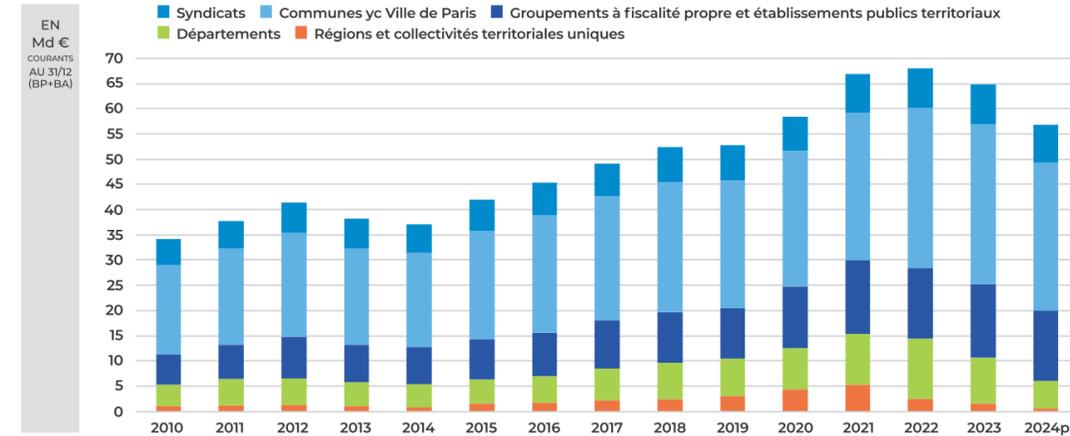
Encours de dette des collectivités locales © La Banque Postale



Source : Balances comptables DGFIP, prévisions La Banque Postale.

De façon plus marquée en 2023 :
financement des investissements par + de dette et + de prélèvement du FDR

Évolution de la trésorerie des collectivités locales © La Banque Postale



Source : Balances comptables DGFIP, prévisions La Banque Postale.

Une trésorerie qui poursuit son recul

Une dette encore en hausse mais qui pèse autant dans la dette publique

Ralentissement de l'inflation (dépenses et recettes) mais chute de l'autofinancement net, hausse des investissements

+4,4% (après +5,5% en 2023) de dépenses de fonctionnement :

- +3,5% (après +9%) de charges à caractère général
- +4,9% (après +4,5%) de charges de personnel
- +12% (après +14,7%) d'intérêts de la dette

+2,5% (après +4,3%) de recettes de fonctionnement

- +2% (après +4,7%) de recettes fiscales
- +6% (après +3,6%) de produits des services

Communes

SECTION DE FONCTIONNEMENT	23/22 %	2023 Md €	24/23 %	2024p Md €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	+ 5,6	97,0	+ 2,5	99,5
Recettes fiscales	+ 6,3	64,7	+ 2,0	66,0
Dotations et compensations fiscales	+ 3,6	16,5	+ 3,5	17,1
Participations	+ 3,9	3,6	- 2,8	3,5
Produit des services	+ 5,7	7,3	+ 6,0	7,7
Autres	+ 4,1	5,0	+ 5,5	5,2
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 4,9	82,4	+ 4,4	86,0
Dépenses de personnel	+ 3,4	43,5	+ 4,9	45,7
Charges à caractère général	+ 8,4	21,3	+ 3,5	22,0
Dépenses d'intervention	+ 5,0	14,4	+ 3,8	14,9
Autres	- 7,9	1,6	+ 0,0	1,6
Intérêts de la dette	+ 17,8	1,5	+ 12,0	1,7
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	+ 9,4	14,7	- 7,8	13,5
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	+ 15,3	8,2	- 10,9	7,3

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	23/22 %	2023 Md €	24/23 %	2024p Md €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	+ 9,4	26,9	+ 8,3	29,2
financées par :				
· Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 24,1	14,7	+ 6,4	15,7
· Recettes d'investissement (6)	+ 5,0	12,2	+ 3,1	12,6
· Flux net de dette (7) =		- 0,0		+ 0,9
- Emprunts nouveaux*	- 12,6	6,5	+ 10,0	7,1
- Remboursements (8)*	+ 2,9	6,5	- 4,0	6,2
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	- 0,1	-	- 2,2
ENCOURS DE DETTE au 31/12	- 0,1	65,6	+ 1,4	66,5

Budgets principaux

p : prévisions

* hors opérations financières

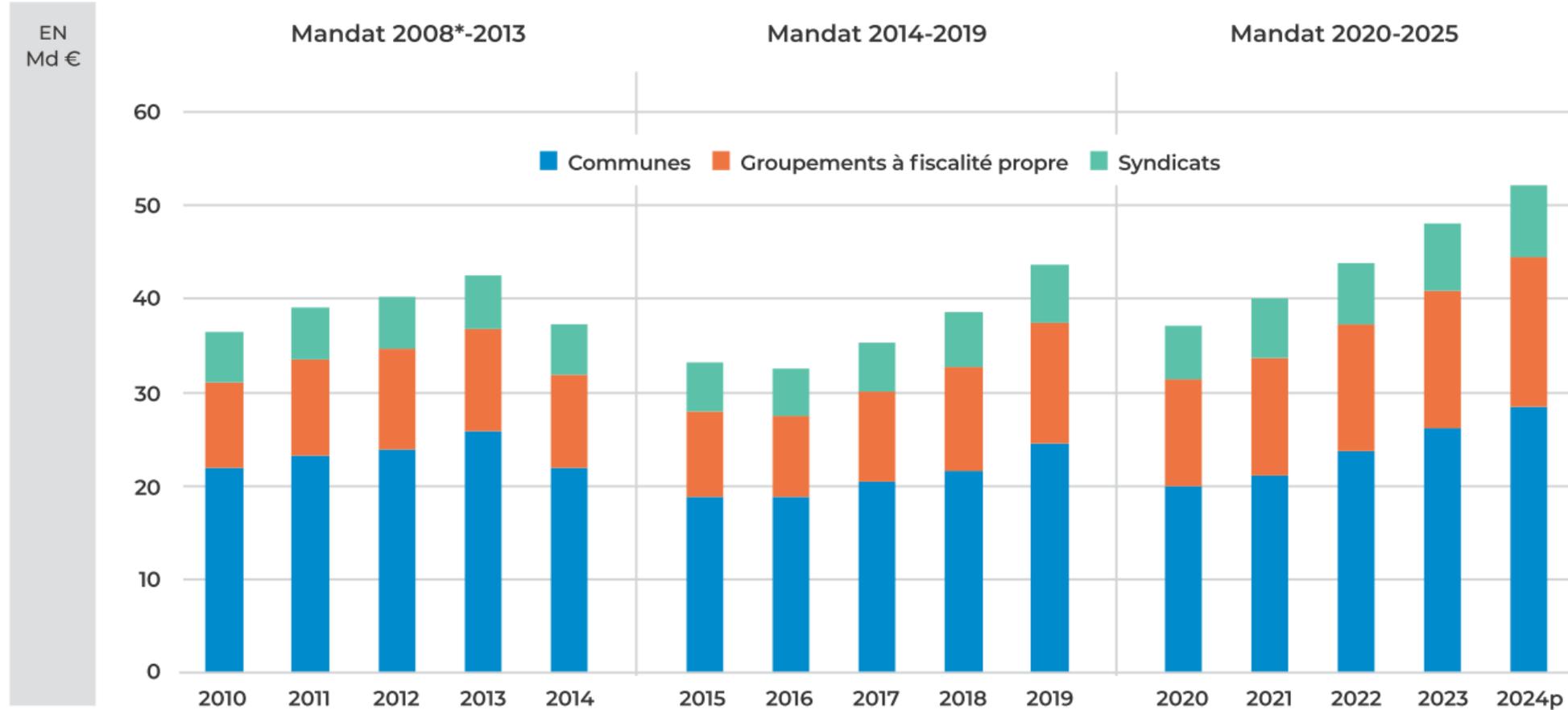
(9)=(3)+(6)+(7)-(4)

- Poursuite de la baisse de l'épargne nette (-11% après -6,1%)
- Accélération des investissements +8,3% (contre 7,8+%)
- Baisse du fonds de roulement (-2,2Mds€ contre 0,2 Mds€)
- +1,4% de dette (contre +1,6%)

Cycle de l'investissements des collectivités du bloc communal

Dépenses d'équipement des collectivités du bloc communal

© La Banque Postale



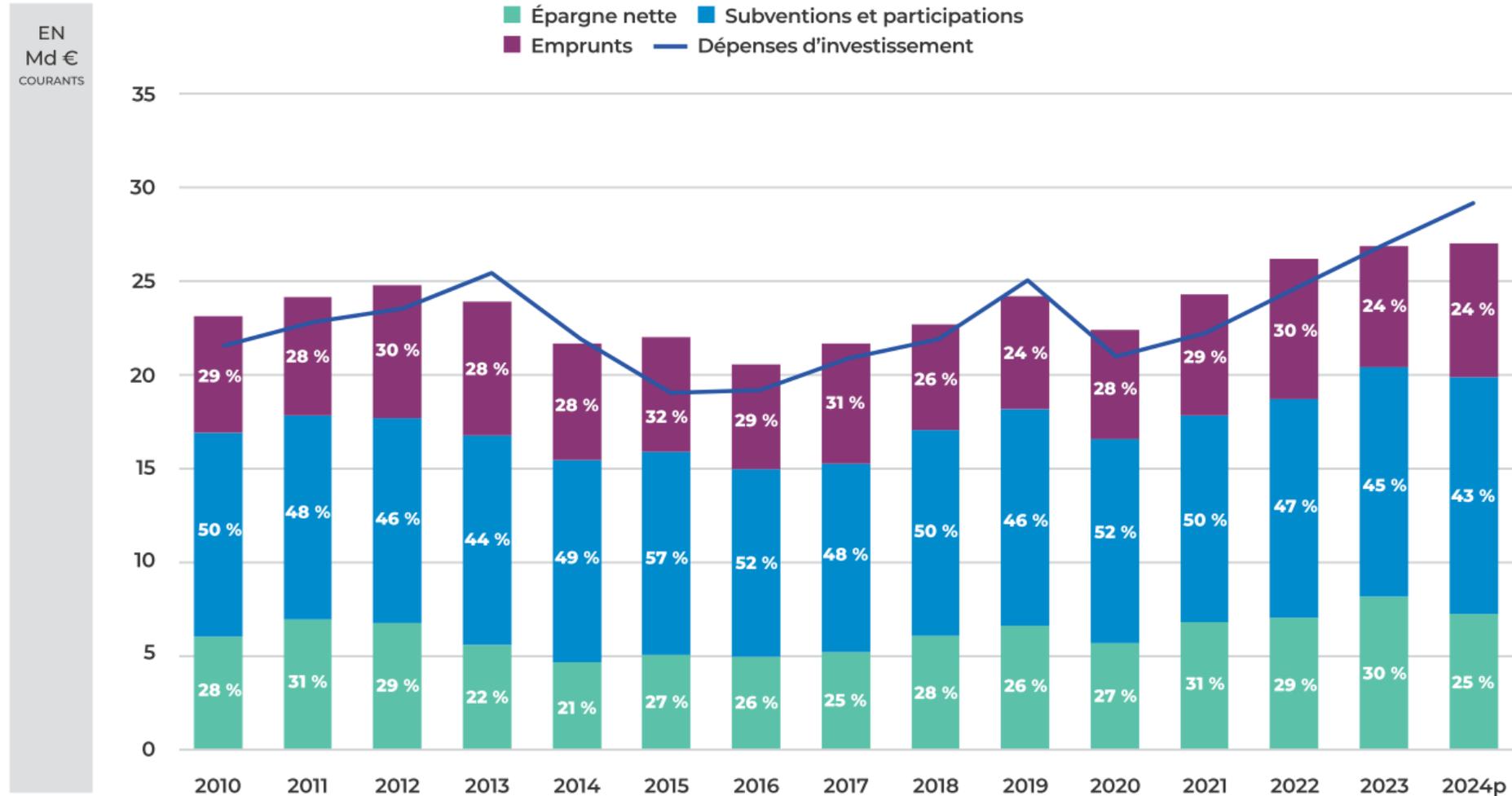
Source : Balances comptables DGFIP (budgets principaux et annexes).

* à cause d'une rupture de série, ne sont affichés que les montants à partir de 2010.

En moyenne les communes financent leurs investissements par 24% d'emprunt et 25% d'épargne nette

Financement des investissements des communes

© La Banque Postale



Source : Balances comptables DGFIP (budgets principaux), prévisions La Banque Postale. Lorsque l'ensemble des financements est supérieur à 100 %, il y a un abondement du fonds de roulement, quand il est inférieur (comme en 2024), il y a un prélèvement sur le fonds de roulement.

Le Projet de Loi de Finances vise à ramener le déficit public à 5% du PIB en 2025, contre 6,1% pour 2024.

La trajectoire d'évolution du déficit public serait orientée vers un retour sous les 3% de déficit public à horizon 2029. Le ratio de dette publique continuerait sa progression en 2025, mais à un rythme moins soutenu, pour atteindre 114,7% du PIB en 2025.

<i>PLF amendé (% de PIB)</i>	2023	2024	2025
Solde effectif	-5,5 %	-6,1 %	-5,0 %
Dépense publique (hors crédits d'impôts)	56,4 %	56,8 %	56,4 %
Taux de prélèvements obligatoires	43,2 %	42,8 %	43,6 %
Dette au sens de Maastricht	109,9 %	112,9 %	114,7 %

Source : *Projet de loi de finances pour 2025*

Le Gouvernement attend (dans le PLF) une stabilisation des dépenses des collectivités territoriales, fonctionnement et investissement.

Taux d'évolution de la dépense publique (dépense primaire en volume, hors transferts, hors crédits d'impôts)

(% d'évolution)	2023	2024	2025	Cumul 24/25
Toutes administrations publiques	-1	1,8	-0,1	1,7
Administrations publiques centrales (État et opérateurs de l'État)	-2,9	-1,6	-1,1	-2,7
Administrations publiques locales	1	4,7	0	4,7
Administrations de Sécurité sociale	-0,3	3,1	0,6	3,7

Source : *Projet de loi de finances pour 2025*

Les principales mesures du PLF et du contexte qui visent les collectivités font peser toujours plus d'incertitude

- Gel des fractions de TVA reversées (BESM non concernée)
- Ponction des collectivités les plus importantes si le solde public des collectivités pour 2024 est moins bon que celui attendu pour 2025 (= Fonds de réserve ; BESM non concernée)
- Ralentissement de l'évolution des bases, dont la progression est presque divisée par deux chaque année depuis 2022 : estimé à 1,7%, après 3,9% et 7,1%
- Poursuite ou stabilité de la chute des recettes des droits de mutation à titre onéreux dans un **(-40% en 2 ans au plan national)**
- Majoration des dotations de péréquations communales : +290M€ ; dont +140M€ pour la DSU et +150M€ pour la DSR.
- Maintien de la dotation de garantie pour les communes nouvelles
- FCTVA : suppression du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement et réduction du taux du FCTVA de 10% : il passe dès 2025 de 16,404% à 14,85%
- Baisse du fonds vert de 1,5Md€
- Hausse de 4 points de taux de cotisation des employeurs à la CNRACL : 1,3Mds€ (+2pts en 2026 ; +2pts en 2027 ; +2pts 2028?)

Au total, le PLF v1 2025 prévoit plus de 10 Mds€ de restrictions en 2025

- dont 8,89 Md€ de restrictions directes

Les restrictions imposées aux collectivités locales en 2025 (Md€)	
Prélèvement sur les collectivités dont les dépenses de fonctionnement atteignent 40 M€	3,00
Gel du montant de la fraction de TVA	1,20
Réduction du taux et de l'assiette du FCTVA	0,80
Variables d'ajustement	0,49
Gel de la DGF	0,50
<i>dont bloc communal</i>	0,35
Réduction du Fonds vert	1,50
CNRACL : hausse de 4 points du taux de cotisation retraite	1,30
Suppression du fonds de soutien des activités périscolaires	0,04
Relèvement de 20% à 30% du taux d'exonération de la TFPB en faveur des terres agricoles	0,06
TOTAL	8,89

- dont plus d'1 Md€ de restrictions imposées aux cofinancements des projets locaux : 0,7 Md€ pour Agence de financement des infrastructures de transports (AFITF), 0,3 Md€ au titre du Fond chaleur , 0,170 Md€ pour les Agences de l'eau, 6 M€ pour l'Agence nationale du Sport, etc.

*Zoom sur le prélèvement pour le fonds de réserve au profit des collectivités (art 64 PLF ; **BESM non concernée**)*

A compter de 2025, un prélèvement est institué sur les ressources des impositions versées aux communes, EPCI, départements et régions, dont les dépenses réelles de fonctionnement constatées au compte de gestion de l'année 2023 du budget principal, sont supérieures à 40M€.

- *Prélèvement mis en place lorsque le solde des comptes des administrations publiques locales est supérieur au solde des comptes des administrations publiques locales constatés dans les comptes des collectivités l'année précédente (2024 pour 2025).*
- *Ne peut excéder 2% des recettes réelles de fonctionnement*
- *Réparti entre collectivités au prorata des sommes nettes transitant par les comptes d'avances aux collectivités territoriales de l'Etat, qui concerne l'ensemble des recettes fiscales. Le prélèvement sera ensuite imputé sur les douzièmes mensuels versés aux collectivités.*

Les sommes prélevées viendraient abonder un fonds de réserve. Pour 2025, il s'agira d'un prélèvement sans redistribution. A compter de 2026, les sommes prélevées seront reversées par tiers, chaque année, le FPIC, le fonds national de péréquation des DMTO des départements, et le fonds de solidarité régionale.

Cette mesure constitue une économie pour l'Etat, puisque celui-ci réduira les douzièmes mensuels versés aux collectivités, et qu'il n'y aura pas de mise en « réserve » pour 2025.

LE LOCAL

- 3. Situation financière anticipée de la commune fin 2024**
- 4. Perspectives financières en fonctionnement**
- 5. Planification des investissements**
- 6. Les budgets annexes**
- 7. Données sur la dette et les effectifs**

3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2024

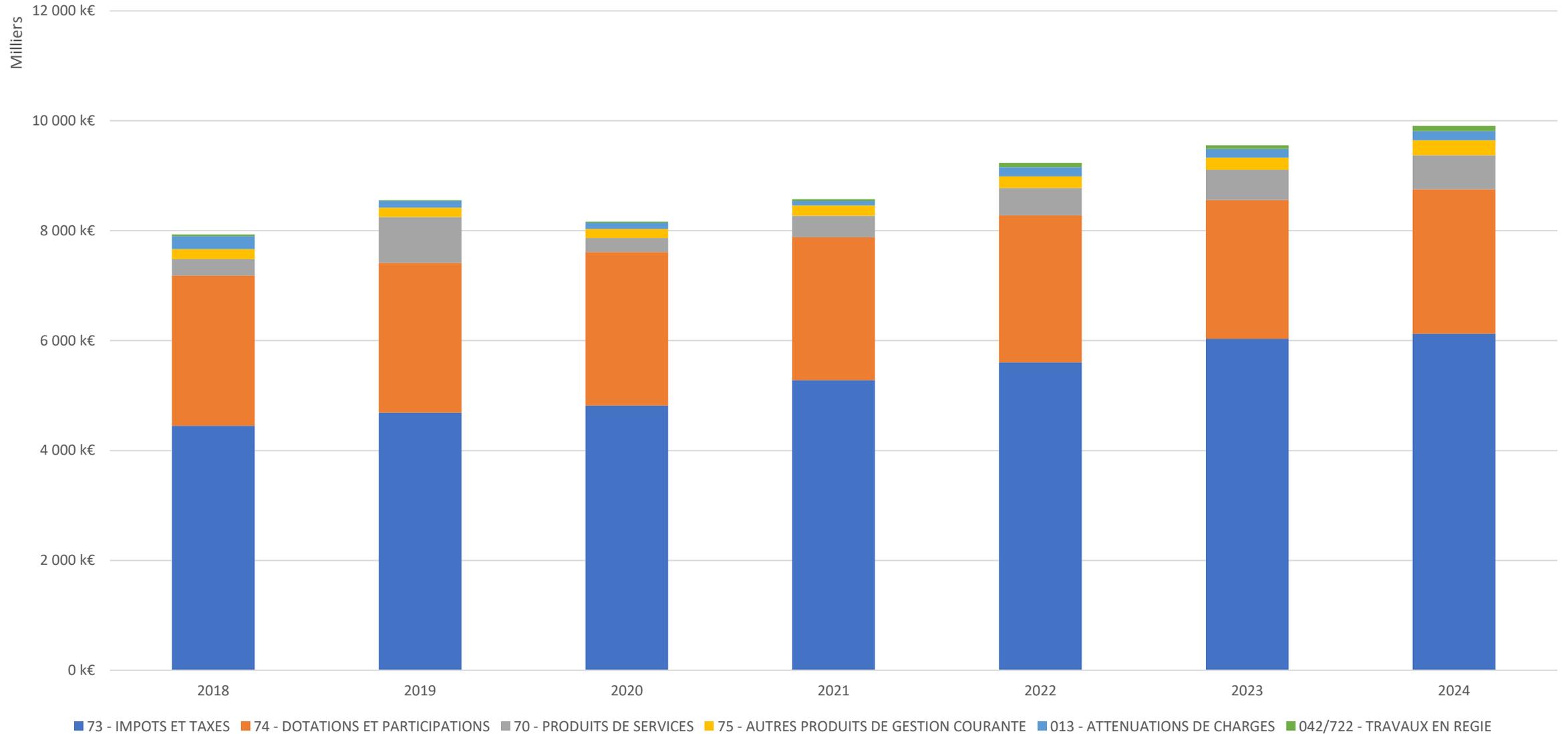
Evolution des recettes réelles de fonctionnement de + 363k€ (+4%)

- + 26% des produits de gestion courantes (augmentation des recettes de loyers, remboursements sinistres assurances)
- + 4% des dotations et participations (DGF stable et + d'aides en réponse aux appels à projets de transition écologique notamment)
- Seulement + 2% des impôts et taxes, fortement limitées par la chute des droits de mutations (-271k€ ; -41%), malgré l'instauration de la majoration de 15% de la TH résidences secondaires (117k€) et la revalorisation de 3,9% des bases

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé				CFU prov	Var° n-1
	2020	2021	2022	2023	2024	
73 - IMPOTS ET TAXES	4 815k€	5 282k€	5 603k€	6 034k€	6 126k€	2%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 797k€	2 598k€	2 677k€	2 523k€	2 626k€	4%
70 - PRODUITS DE SERVICES	254k€	393k€	496k€	553k€	618k€	12%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	166k€	188k€	212k€	218k€	271k€	24%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	113k€	81k€	167k€	158k€	166k€	5%
042/722 - TRAVAUX EN REGIE	17k€	30k€	79k€	67k€	96k€	44%
PRODUITS DE GESTION	8 162k€	8 572k€	9 233k€	9 554k€	9 904k€	4%
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	33k€	176k€	258k€	10k€	24k€	146%
78 - REPRISES SUR PROVISIONS				4k€	3k€	-23%
RECETTES REELLES	8 195k€	8 748k€	9 491k€	9 568k€	9 931k€	4%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	36k€	56k€	245k€	38k€	38k€	1%
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	532k€	470k€	473k€	1 012k€	902k€	-11%
RECETTES TOTALES DE LA SECTION	8 763k€	9 274k€	10 209k€	10 618k€	10 871k€	2%

3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2024

Recettes réelles de fonctionnement



3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2024

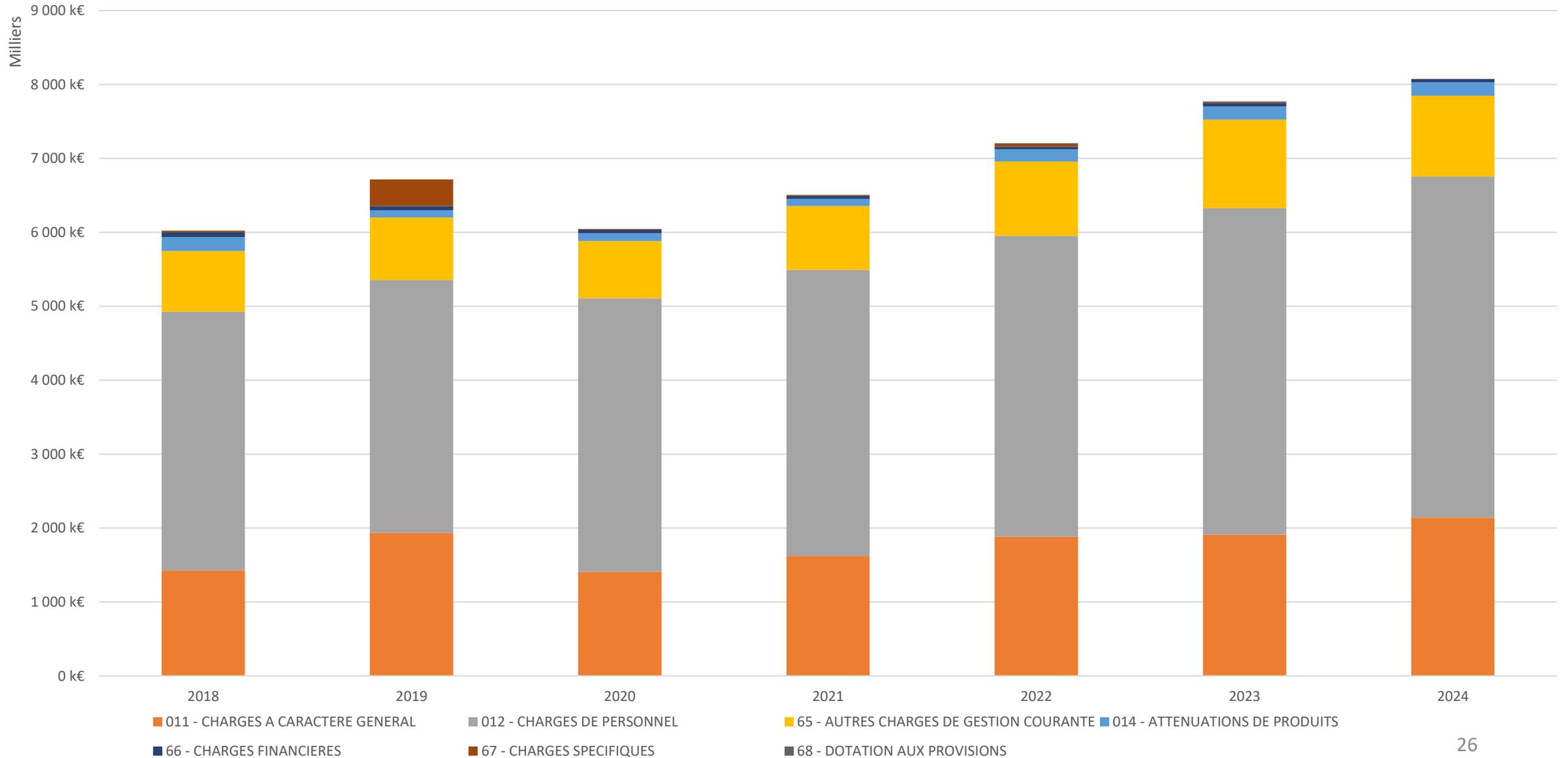
Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 288k€ (+4%)

- Soit une augmentation légèrement moins rapide que les recettes (différence de -64k€), avec comme principales explications :
 - L'organisation de Binic fête la Morue 2024 (116k€ de dépenses, soit plus du tiers de l'augmentation totale - 51k€ de recettes pour rappel)
 - L'augmentation des charges de personnel de +198k€ (augmentation base de cotisation/remboursement assurance statutaire ; +1,5% point d'indice et + 5 points d'indice pour tous les agents)
 - La baisse des autres charges de gestion courante (-8,8%) en comparaison à 2023 (protocole d'accord OGEC Ste Année en 2023)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé				CFU prov	Var° n-1
	2020	2021	2022	2023	2024	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 410k€	1 624k€	1 881k€	1 909k€	2 143k€	12%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	3 697k€	3 870k€	4 070k€	4 418k€	4 616k€	4,5%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	776k€	862k€	1 006k€	1 198k€	1 093k€	-8,8%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	104k€	94k€	165k€	176k€	158k€	-10,3%
CHARGES DE GESTION	5 986k€	6 451k€	7 122k€	7 701k€	8 011k€	4%
66 - CHARGES FINANCIERES	49k€	42k€	38k€	47k€	47k€	-1%
67 - CHARGES SPECIFIQUES	11k€	12k€	38k€	16k€	2k€	-88%
68 - DOTATION AUX PROVISIONS		0k€	10k€	8k€	0k€	-100%
DEPENSES REELLES	6 046k€	6 505k€	7 207k€	7 772k€	8 060k€	4%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	547k€	740k€	790k€	444k€	485k€	-44%
DEPENSES TOTALES DE LA SECTION	6 593k€	7 245k€	7 997k€	8 216k€	8 545k€	4%

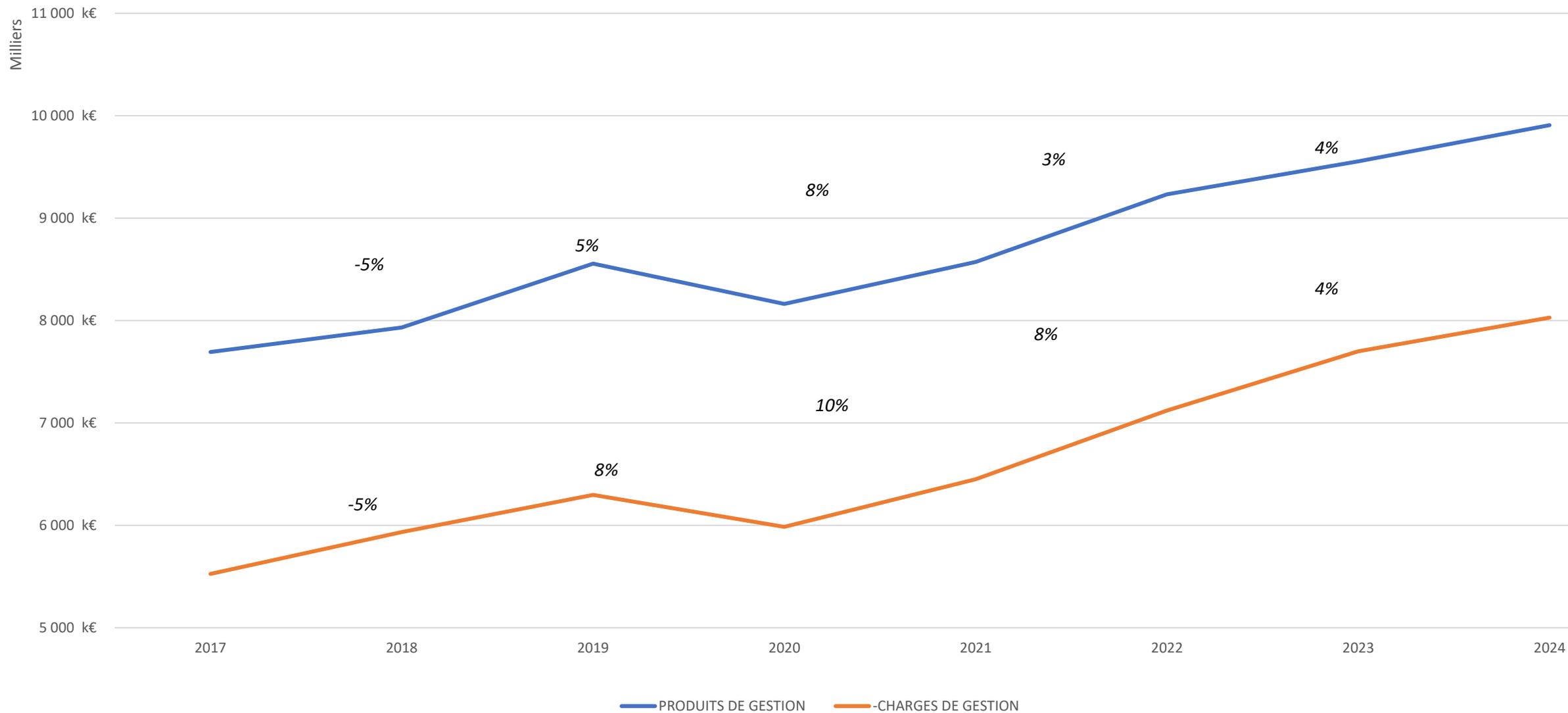
3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2024

Dépenses réelles de fonctionnement



3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2024

Evolution des produits et charges de gestion

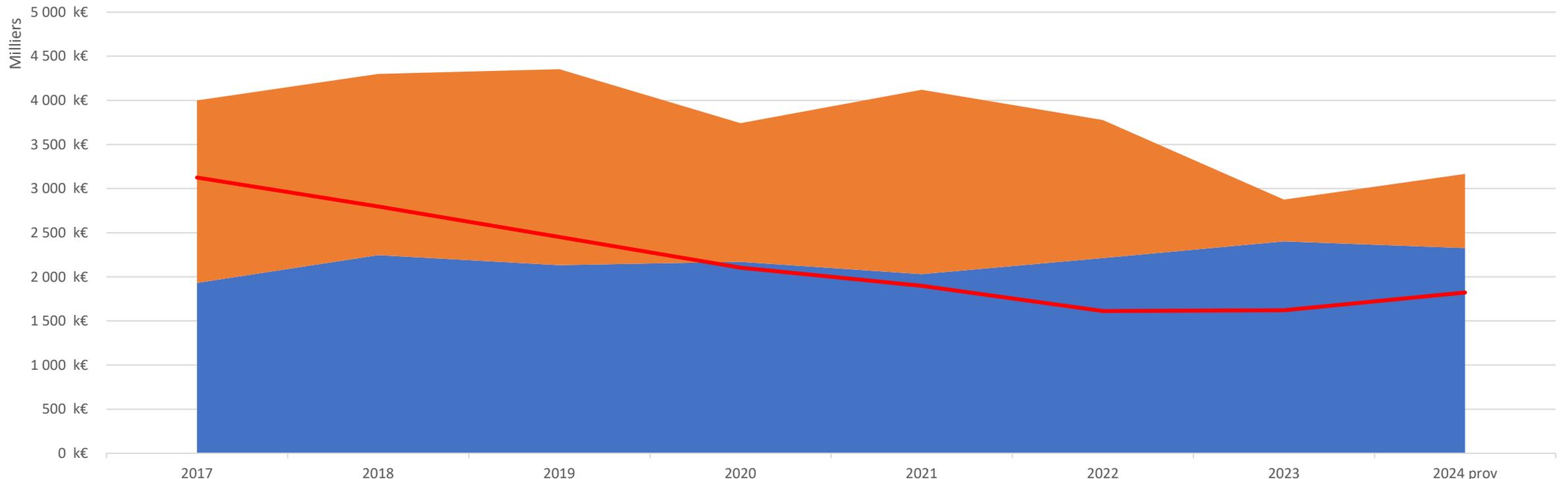


3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2024

RESULTATS CUMULES AU 31/12

	2020	2021	2022	2023	2024 prov
=Résultat cumulé de fonctionnement	2 170k€	2 029k€	2 212 k€	2 402k€	2 327k€
=Résultat cumulé d'investissement brut	1 572k€	2 092k€	1 565 k€	473k€	839k€
Solde global de clôture	3 742k€	4 121k€	3 777 k€	2 875k€	3 166k€
	-14%	10%	-8%	-24%	+10%

Evolution des excédents et de l'encours de dette



■ =Résultat cumulé de fonctionnement

■ =Résultat cumulé d'investissement brut

— Encours de dette

3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2024

Des finances saines et maîtrisées malgré l'augmentation des prix et un haut niveau d'investissement

- Une capacité d'autofinancement en hausse de 3% (plus favorable que l'ensemble des communes françaises qui est à -7,8%)
- Capacité de désendettement toujours très basse (1 année, plus de 5 fois inférieure à la moyenne)
- Dette en hausse de 200k€, un emprunt engagé pour 500k€ pour étaler le risque de taux sur plusieurs exercices au regard des investissements à venir qui nécessiteront des emprunts (Cf PPI) et considérant la baisse continue du fonds de roulement : -1M€ en 4 ans, passant de 4,1M€ en 2021 à 3,1M€ en 2024)

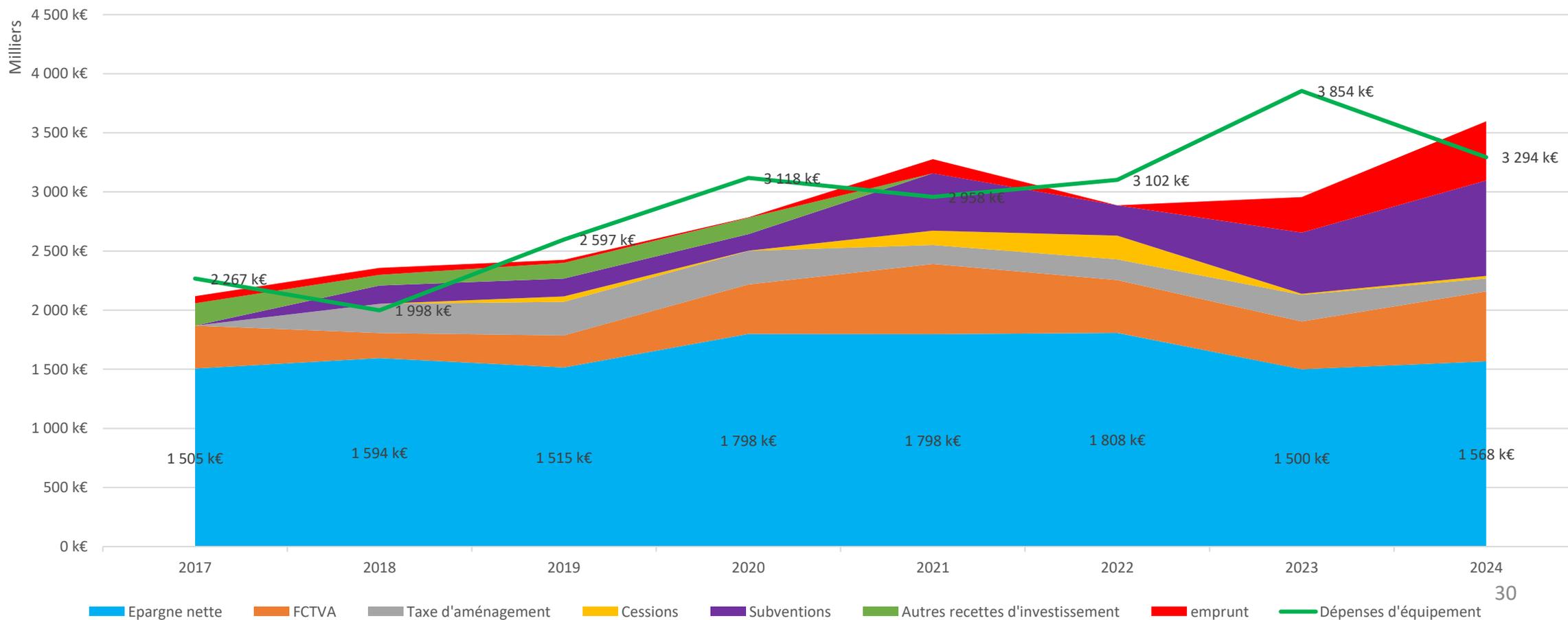
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2020	2021	2022	2023	2024	Var° n-1
PRODUITS DE GESTION	8 162 k€	8 572 k€	9 233 k€	9 554 k€	9 904 k€	4%
-CHARGES DE GESTION	5 986 k€	6 451 k€	7 122 k€	7 701 k€	8 011 k€	4%
= EXCEDENT BRUT COURANT	2 177 k€	2 122 k€	2 112 k€	1 853 k€	1 894 k€	2%
+ SOLDE EXCEPTIONNEL HORS CESSIONS	19 k€	41 k€	20 k€	-15 k€	0 k€	-98%
= EPARGNE DE GESTION	2 196 k€	2 163 k€	2 131 k€	1 838 k€	1 894 k€	3%
+ SOLDE FINANCIER	-49 k€	-42 k€	-38 k€	-47 k€	-47 k€	-1%
= CAF BRUTE	2 146 k€	2 121 k€	2 094 k€	1 791 k€	1 847 k€	3%
- REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	348 k€	323 k€	286 k€	291 k€	299 k€	+3%
= CAF NETTE	1 798 k€	1 798 k€	1 808 k€	1 500 k€	1 547 k€	3%
Encours de dette en fin d'exercice	2 103 k€	1 898 k€	1 612 k€	1 621 k€	1 822 k€	12%
Capacité de désendettement	0,98	0,89	0,77	0,91	0,99	10%

3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2024

Des dépenses d'investissements toujours au dessus de la moyenne, en baisse après le pic de 2023 (niveau le plus haut de la commune nouvelle pour rappel) financées à

- ✓ 15 % par de l'emprunt
- ✓ 25% par les subventions : année record avec 809k€ de subventions perçues
- ✓ 20% par le FCTVA + la taxe d'aménagement
- ✓ 40% par les ressources propres

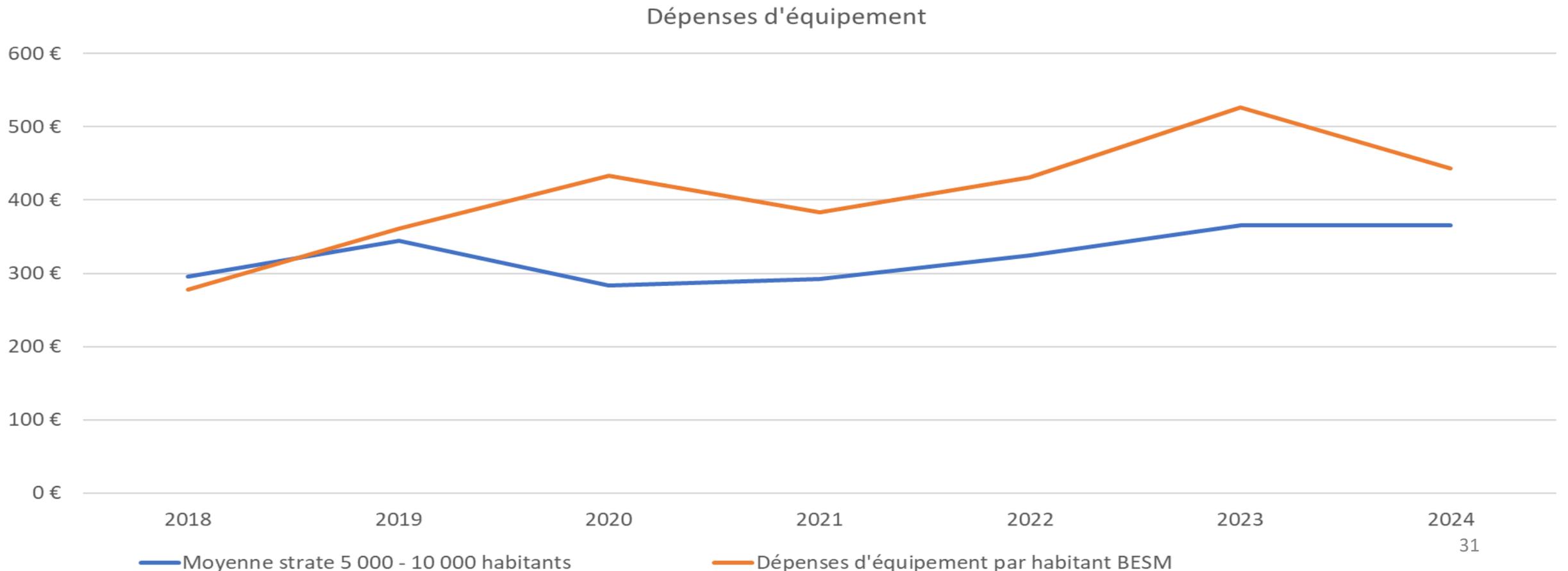
Financement de l'investissement



3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2024

La commune se situe toujours largement au dessus de la moyenne nationale concernant les dépenses d'investissement (2021)

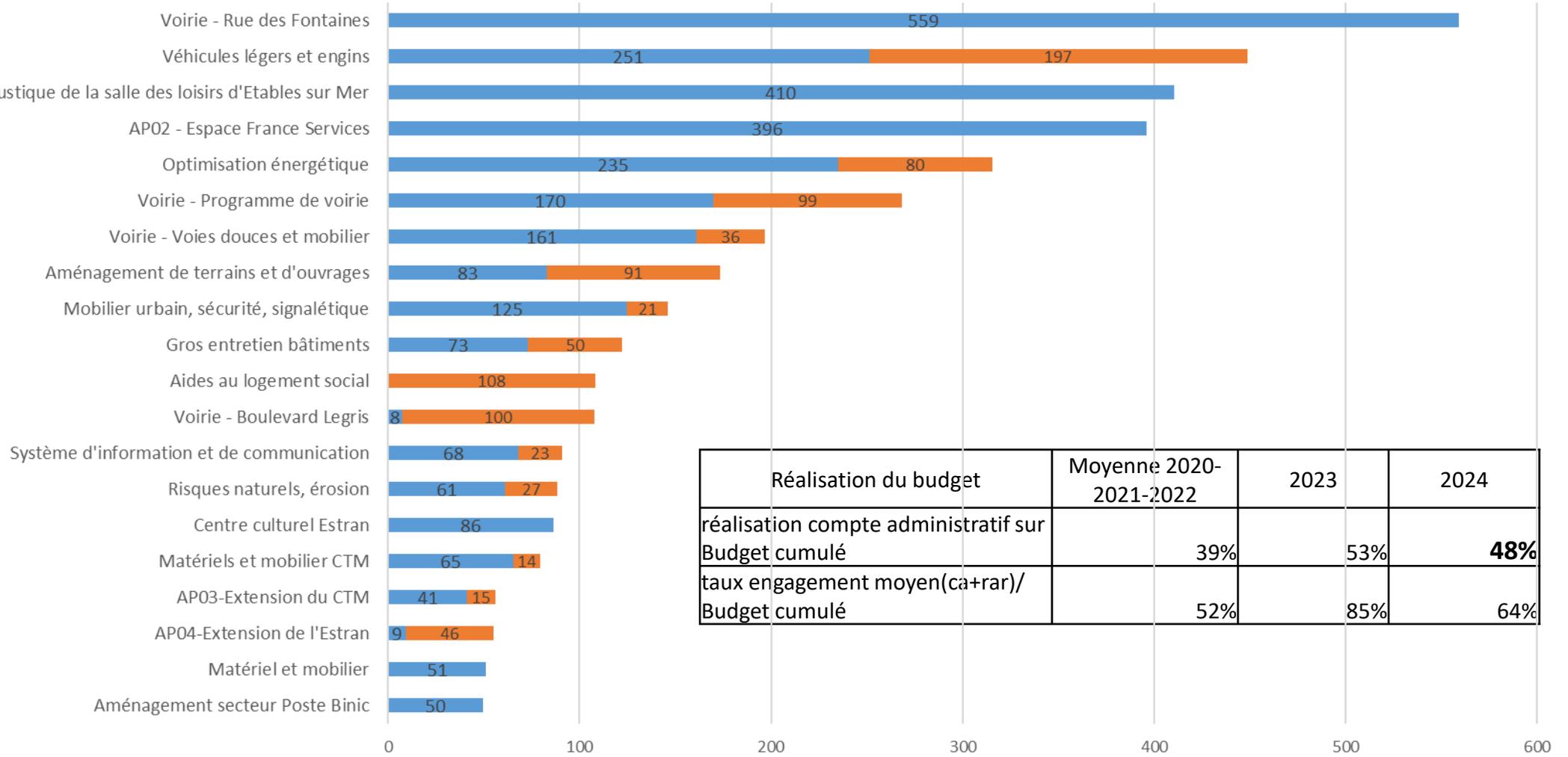
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses d'équipement	1 998 385 €	2 597 262 €	3 118 242 €	2 760 845 €	3 101 695 €	3 787 248 €	3 197 339 €
Dépenses d'équipement par habitant	278 €	361 €	433 €	383 €	431 €	526 €	444 €



3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE PROVISOIRE FIN 2024

En 2024 : 3,2M€ d'investissements réalisés (48% de réalisation / BP) + 1M€ reportés (64% d'engagement / BP)

Principaux investissements de 2024



Réalisation du budget	Moyenne 2020-2021-2022	2023	2024
réalisation compte administratif sur Budget cumulé	39%	53%	48%
taux engagement moyen(ca+rar)/ Budget cumulé	52%	85%	64%

Quel impact sur PLF et du contexte économique sur les finances de la commune ?

IMPACTS DU PLF ET CONTEXTE ECONOMIQUE SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE	
Moindre indexation des bases fiscales	105 021
Hausse taux de CNRACL 4 pts + fin gel hausse URSAFF	100 000
Suppression FCTVA en fonctionnement	11 500
Baisse FCTVA en investissement (base 3,5M€ réal°)	54 390
Ajustement des droits de mutation en 2024	200 000
Dotation de garantie commune nouvelle	- 188 698
Total	282 213
Y compris le CCAS	307 213

La donne budgétaire 2025, implique de moindres capacités financières pour la commune, estimées à 282k€ pour la ville + 25k€ pour le CCAS

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT – RECETTES 2025

Perspectives d'évolution de la fiscalité directe de Binic Etables sur Mer sans effet sur les taux : +116 k€

Chaque année, les bases d'impositions sont revalorisées en fonction de l'indice des prix à la consommation harmonisé. Cette évolution est de +1,7% pour les bases 2024. A cela s'ajoute la dynamique physique, que nous pouvons estimer à 0,7% (1% en 2024 ; 0,4% en 2023), soit +2,4% au total. Les produits définitifs de majoration de la THRS en 2024 ont été de 115 119€ en 2024

Au total la fiscalité directe devrait apporter 116k€ de recettes supplémentaires (+6,4%) sans augmentation de taux (autre que la majoration pour les résidences secondaires)

Cette progression est 3 fois moins forte qu'entre 2023 et 2024 (elle était de + 355k€)

FISCALITE prévisionnelle 2025	Bases + 1,7% + 0,7% = +2,4%	Taux	Montant
Foncier bâti	10 085 297	36,39%	3 670 040 €
		<i>Coefficient correcteur</i>	275 839 €
Foncier non bâti	108 658	57,25%	62 207 €
Taxe d'habitation RS	4 418 212	18,67%	824 880 €
Majoration THRS			117 882 €
		TOTAL	4 987 987 €
			+ 116 035 €

Constat de la chute des droits de mutation à titre onéreux en 2024 : -271k€ par rapport à 2023

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	BP 2024	CFU prov 2025
Droits de mutation	416k€	402k€	528k€	559k€	692k€	575k€	666k€	600k€	395k€
		-3%	31%	6%	24%	-17%	16%	-10%	-41%

Depuis 2019, les droits de mutation n'avaient cessé de progresser pour atteindre 666k€ en 2023

Le budget 2024 prévoyait 600k€ de recettes, soit une baisse de 10%

La baisse a été constatée à -41%, soit une perte de 271k€ par rapport à 2023

Pourtant, la valeur des DIA n'a baissé que de 6,4% (+4% en nombre)

Années	Somme des prix de vente	Nombre de DIA
2023	37 041 218,85	144
2024	34 638 508,90	150
	-6,4%	+4%

La difficulté liée à l'accès au crédit semble être la principale raison de la baisse des DIA sur la commune

Même si les taux ont baissé, la prudence sera sans doute de reconduire les produit 2024 sur 2025 (soit – 200k€ par rapport au budget 2024)

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT- RECETTES 2025

DOTATIONS ET FPIC – Stabilité en 2025 grâce à l’instauration de la garantie de DGF pour les communes nouvelles

Malgré la perte d'éligibilité à la DSR « cible » (- 229k€) la commune a bénéficié de l'instauration d'une nouvelle disposition : la dotation de garantie des communes nouvelles (DGCN) à partir de 2024. La DGF de référence pour BESM est 2023 * taux évolution de la DGF en n-1

La DGF 2024 a donc été maintenue à 2 290k€ grâce à l'abondement de 189k€ de DGCN. Cette mesure n'a pas été remise en cause dans le PLF
Le reversement de FPIC a baissé de 3k€ en 2024

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Dotation forfaitaire	1 153k€	1 155k€	1 154k€	1 149k€	1 153k€	1 159k€	1 161k€
<i>var° n-1</i>		2k€	-2k€	-4k€	4k€	6k€	2k€
Dotation de solidarité rurale	897k€	915k€	925k€	869k€	730k€	701k€	705k€
<i>var° n-1</i>		18k€	10k€	-56k€	-139k€	-29k€	4k€
bourg centre	548k€	548k€	548k€	548k€	568k€	544k€	544k€
péréquation	148k€	148k€	148k€	148k€	162k€	157k€	162k€
cible	201k€	220k€	229k€	0k€	0k€	0k€	0k€
garantie de sortie				174k€	0k€	0k€	0k€
Dotation nationale de péréquation	291k€	272k€	259k€	233k€	218k€	190k€	171k€
<i>var° n-1</i>		-19k€	-13k€	-26k€	-15k€	-28k€	-19k€
part principale		205k€	198k€	178k€	168k€	146k€	131k€
part majoration		67k€	61k€	55k€	49k€	44k€	40k€
Garantie de DGF - Communes nouvelles (nouveau LF 2024)					189k€	240k€	253k€
Total DGF	2 341k€	2 343k€	2 338k€	2 251k€	2 290k€	2 290k€	2 290k€
<i>var° n-1</i>		2k€	-5k€	-86k€	39k€	0k€	0k€
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
FPIC de la commune	165k€	165k€	164k€	146k€	143k€	143k€	143k€
<i>var° n-1</i>		0k€	-1k€	-18k€	-3k€	0k€	0k€

Autres recettes

- **Produits des services et du domaine** : revalorisation des tarifs décidée en CM du 18/12/24 de 2%
- **Produits des loyers** : IRL T1 2023 à 2024 = + 3,5%
- Perte du FCTVA en fonctionnement (-11k€)
- **Taxe sur la consommation finale d'électricité** : proposition de prévision en stabilité par rapport à 2024
- **Taxe de séjour** : proposition de prévision en stabilité par rapport à 2024 (mis à part les +10% à reverser au Département)
- Attribution de compensation versée par SBAA estimée stable en 2025 (pas de transfert de compétence)

4. PERSPECTIVES FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - RECETTES

Synthèse évolution de la fiscalité et des dotations : vers une légère augmentation de +2%

- Moindre dynamique des produits fiscaux (progressent mais de 239k€ de moins qu'entre 2023 et 2024)
- Baisse de 200k€ des droits de mutation
- Maintien de majoration de THRS de 15% pour un produit d'environ 118k€
- Baisse de 10k€ des droits de places (Binic fête la Morue)

FISCALITE ET DOTATIONS	2020	2021	2022	2023	CA anticipé	Orientations	Var° n-1	Var° annuelle moyenne 2017-2024
					2024	2025		
Taxe foncier bâti	1 392k€	3 039k€	3 181k€	3 416k€	3 584k€	3 670k€	2%	14%
coefficient correcteur FB		226k€	238k€	256k€	269k€	276k€	2%	
Taxe foncière non bâti	54k€	54k€	55k€	59k€	61k€	62k€	2%	2%
Taxe habitation RS (dont majo°)	2 287k€	667k€	692k€	749k€	921k€	943k€	2%	-10%
THLV puis compensation				37k€				
FPIC	165k€	165k€	164k€	146k€	143k€	143k€	0%	-3%
Attribution de compensation SBAA	135k€	193k€	391k€	395k€	406k€	406k€	0%	7%
Droits de mutation	559k€	692k€	575k€	666k€	395k€	400k€	1%	-1%
Taxe sur l'électricité	101k€	103k€	125k€	98k€	106k€	105k€	-1%	8%
Taxe de séjour	96k€	110k€	135k€	170k€	175k€	175k€	0%	14%
Autres produits fiscaux, droits de place	25k€	31k€	47k€	42k€	88k€	78k€	-12%	-4%
Total chapitre 73 - Impôts et taxes	4 815k€	5 282k€	5 603k€	6 034k€	6 149k€	6 258k€	2%	4%

4. PERSPECTIVES FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - RECETTES

Synthèse évolution de la fiscalité et des dotations : vers une légère augmentation de +2%

- Stabilité de la DGF
- Hausse des participations en raison des aides liées aux appels à projets transition écologique (Citeo, A VELO 3, fonds vert)

FISCALITE ET DOTATIONS	2020	2021	2022	2023	CA anticipé	Orientations	Var° n-1	Var° annuelle moyenne 2017-2024
					2024	2025		
Dotation forfaitaire	1 153k€	1 155k€	1 154k€	1 149k€	1 342k€	1 342k€	0%	2%
Dotation de solidarité rurale	897k€	915k€	925k€	869k€	730k€	701k€	-4%	-1%
Dotation nationale de péréquation	291k€	272k€	259k€	233k€	218k€	218k€	0%	-6%
Dotation élections	5k€	4k€	4k€		4k€	0k€	-100%	-100%
Dotation élus locaux					0k€	0k€	0%	
Dotation passeports	12k€	12k€	15k€	19k€	19k€	21k€	12%	20%
exo tf	8k€	42k€	47k€	50k€	57k€	57k€	0%	27%
exo th	171k€				38k€	38k€	0%	-16%
Département	7k€	3k€		3k€	3k€	3k€	0%	8%
Region					3k€		-100%	
Fds de Concours SBAA	113k€	39k€	61k€	61k€	61k€	63k€	3%	-7%
Subvention Caf et cantine 1€	81k€	79k€	72k€	72k€	82k€	80k€	-2%	-3%
Subventions emplois			55k€	25k€				
Aide transition éco					32k€	70k€	122%	
Autres dotations et participations	59k€	76k€	47k€	42k€				-100%
FCTVA					12k€	0k€		
Total chapitre 74 - Dotations et participations	2 797k€	2 598k€	2 638k€	2 523k€	2 600k€	2 593k€	3%	-1%
TOTAL FISCALITE + DOTATIONS	7 612k€	7 880k€	8 241k€	8 557k€	8 749k€	8 851k€	2%	3%

L'évolution des dépenses de personnel de nouveau impactée par les décisions gouvernementales : + 200k€ (+4,3%)

A ce jour, les charges de personnel sont prévues pour 2025 pour 4 880k€, soit + 4,3% (+200k€) par rapport au BP 2024.

Cette évolution tient compte des **décisions suivantes** :

- + 3 mois de France Services (3 agents) : + 27 k€
- + 9 mois de mission chargé de mobilités (pris en charge par l'ADEME – A VELO 3) : + 30 k€
- Attribution du forfait mobilité durable aux agents : + 6 k€
- - 8 mois de chargé de mission manager de commerce : -26 k€
- - 6 mois de chargé de mission patrimoine : -20 k€
- Assurance statutaire (augmentation base de cotisation/remboursement en 2024 (avec charges patronales) + indexation sur la masse salariale) : + 50 k€

➤ **Sous total = +67 k€ (soit 1,4%)**

Aucune création de
poste en 2025

Et des **contraintes suivantes**

- augmentation de cotisation **CNRACL + 4 points** : + 80 k€
- Fin de la compensation de la **hausse de 1 point** au 1^{er} janvier 2024 du taux de cotisation **URSAFF** (+20k€)
- Provision pour glissement vieillesse technicité et imprévus : 33k€

➤ **Sous total = + 133 k€ (soit 2,4%)**

Les perspectives sur les subventions et participations

- Subventions aux budgets annexes stables (40k€ pour EFS et 40k€ pour le cinéma)
- Maintien de la subvention à l'office de tourisme pour 168 500€ (baisse confirmée)
- Maîtrise de l'enveloppe des subventions aux associations à 150 k€
- Poursuite de l'aide aux médecins : 22 500€
- Nouveau mode de financement des OGEC conforme à la réglementation

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Les perspectives sur les subventions et participations : +53k€ par rapport au BP

Effectifs des enfants résidents à BESM dans les écoles privées

Rentrée 2024

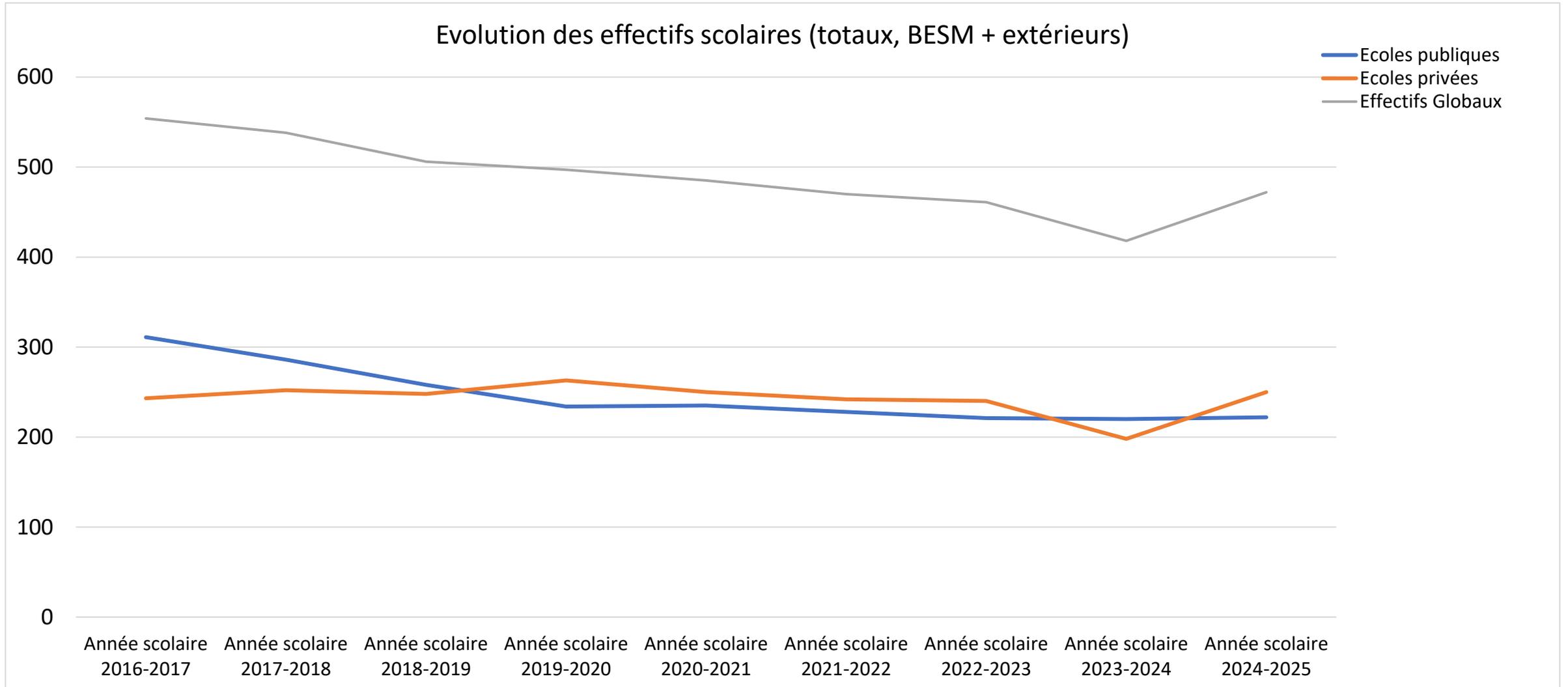
	Effectifs BESM Maternelles	Effectifs BESM Primaire	
Effectifs OGEC Ecole des Noës	53	64	196
Effectifs OGEC Ste Anne	21	58	
Total	74	122	

Rentrée 2023

	Effectifs BESM Maternelles	Effectifs BESM Primaire	
Effectifs OGEC Ecole des Noës	42	63	198
Effectifs OGEC Ste Anne	38	55	
Total	80	118	

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Les perspectives sur les subventions et participations : +53k€ par rapport au BP



4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Les perspectives sur les subventions et participations : +53k€ par rapport au BP

Nouveau mode de financement des OGEC (forfait scolaire + subvention facultative repas et périscolaire) pour un coût net pour la commune de 310k€, contre 272k€ en 2024 **(+37,5€) en raison du nouveau mode de calcul**

Rentrée 2024

	Effectifs BESM Maternelles	Forfait maternelles	Effectifs BESM Primaire	Forfait primaires	total
Effectifs OGEC Ecole des Noës	53	2 337,20 €	64	636,42 €	164 602,48 €
Effectifs OGEC Ste Anne	21	2 337,20 €	58	636,42 €	85 993,56 €
Total	74	2 337,20 €	122	636,42 €	250 596,04 €

	2024		2025	
	Ecole Ste Anne Etables sur Mer	Ecole des Noës BINIC	Ecole Ste Anne Etables sur Mer	Ecole des Noës BINIC
Contrat d'association	127 590,44 €	86 283,60 €	85 993,56 €	164 602,48 €
Frais Garderie	12 540,60 €		13 000,00 €	
Frais Restauration	46 108,25 €		46 500,00 €	64 519,28 €
TOTAL	186 239,29 €	86 283,60 €	145 493,56 €	229 121,76 €

Coût net pour la collectivité	272 522,89 €	310 096,04 €
--------------------------------------	---------------------	---------------------

-> 64 519,28 €* = refacturé à l'OGEC des Noës

Coût net = [(forfaits contrats assos + frais garderie et restauration) – Facturation restauration OGEC des Noës]]

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT – PROJECTION

Synthèse des projections pour 2025 pour les subventions et participations : + 53k€ (4,5%) par rapport au BP 2025

Chapitre 65 en hausse de 53k€ par rapport au budget 2024 (+4,5%)

Financement des OGEC : un impact réel estimé à + 37,5k€ après facturation de la prestation facultative refacturée à l'OGEC des Noës

CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

	INDEMNITES ET AUTRES	Réalisé 2024	Orientations 2025
Elus	Elus : Indemnités, cotisations, formations, missions	147k€	150k€
Autres dépenses	Admissions en non valeurs, créances éteintes, autres	3k€	5k€
Autres	Autres charges du chapitre 65	45k€	45k€
	SUBVENTIONS	Réalisé 2024	Orientations 2025
Budgets annexes et autonomes	Office de tourisme	168,5k€	168,5k€
	CCAS	80k€	80k€
	Budget France Services	40k€	40k€
	Budget cinéma	40k€	40k€
Ecoles privées	FORFAIT - OGEC des écoles Ste Anne et des Noës	214k€	251k€
	FACULTATIF - OGEC des écoles Ste Anne et des Noës	59k€	124k€
	Rattachement Aides Garderie et Repas Sainte Anne	-21k€	
Jeunesse	Associations jeunesse	144k€	147k€
Environnement	Appel à projets Coup de pouce	2k€	0k€
	Traitement frelons	3k€	5k€
Associations	Autres subventions aux associations	141k€	150k€
Santé	Aides directes aux médecins	23k€	23k€
	Subventions aux personnes privées (musiques-transport)	5k€	5k€
	Total Chap 65	1 093k€	1 232k€

*dont 63k€ sont refacturés à l'OGEC des Noës

Selon les estimations à ce jour, une évolution des recettes réelles de fonctionnement de +2,9% par rapport au budget 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU prov	Var° n-1	BP		Var° BP n-1	Var° CA n-1
	2024		2024	2025		
73 - IMPOTS ET TAXES	6 126k€	2%	6 289k€	6 258k€	-0,5%	2,1%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 626k€	4%	2 360k€	2 593k€	9,9%	-1,3%
70 - PRODUITS DE SERVICES	618k€	12%	573k€	623k€	8,7%	0,8%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	271k€	24%	210k€	219k€	4,4%	-19,2%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	166k€	5%	130k€	150k€	15,4%	-9,7%
042/722 - TRAVAUX EN REGIE	96k€	44%	100k€	100k€	0,0%	3,8%
PRODUITS DE GESTION	9 904k€	4%	9 662k€	9 943k€	2,9%	0,4%
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	24k€	146%	0k€	0k€		
78 - REPRISES SUR PROVISIONS	3k€	-23%	3k€	3k€	0,0%	1,7%
RECETTES REELLES	9 931k€	4%	9 665k€	9 947k€	2,9%	0,2%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	38k€	1%	40k€	40k€	0,0%	3,9%
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	902k€	-11%	902k€	727k€	-19,4%	-19,4%
RECETTES TOTALES DE LA SECTION	10 871k€	2%	10 607k€	10 714k€	1,0%	-1,5%

*Hypothèse d'une affectation de résultats égale à la CAF nette réalisée soit 1,5M€

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT – PROJECTION

Selon les estimations à ce jour, une évolution des dépenses réelles de fonctionnement de +3,4 % par rapport au budget 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU prov	Var° n-1	BP		Var° BP n-1	Var° CA n-1
	2024		2024	2025		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 143k€	12%	2 200k€	2 250k€	2,3%	5,0%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 616k€	4,5%	4 680k€	4 880k€	4,3%	5,7%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 093k€	-8,8%	1 179k€	1 232k€	4,5%	12,8%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	158k€	-10,3%	215k€	210k€	-2,3%	32,9%
CHARGES DE GESTION	8 011k€	4%	8 274k€	8 572k€	3,6%	7,0%
66 - CHARGES FINANCIERES	47k€	-1%	70k€	55k€	-21,4%	16,8%
67 - CHARGES SPECIFIQUES	2k€	-88%	15k€	15k€	0,0%	704,8 %
68 - DOTATION AUX PROVISIONS	0k€	-100%	8k€	5k€	-37,5%	
DEPENSES REELLES	8 060k€	4%	8 367k€	8 647k€	3,4%	7,3%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	485k€	-44%	500k€	500k€	0,0%	3,1%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 740k€	1 567k€	-10,0%	
DEPENSES TOTALES DE LA SECTION	8 545k€	4%	10 607k€	10 714k€	1,0%	25,4%

Actualisation PPI - Investissements prioritaires souhaités d'ici 2026 (synthèse, PPI complet annexé) – Montant € TTC

Priorité aux projets de transition écologique et travaux sur les espaces naturels avec un total estimé à 2,1M€ avec les RAR)

- Poursuite des **travaux d'optimisation énergétique** : 1 M€ en 2025 avec notamment :
 - ✓ Création d'une **ombrière photovoltaïque** pour autoconsommation : 463k€
 - ✓ Renouvellement de **l'éclairage public** : 130k€ (+78k€ de restes à réaliser)
 - ✓ Programme sobriété des usages en eau (**cuves enterrées**): 268k€ - subvention AELB de 178k€
 - ✓ **Relamping** des bâtiments, **gestion connectée** du chauffage : 66k€

- Lancement du **projet de cuisine centrale** : projet estimé à 3,1M€ d'ici fin 2027
 - ✓ recrutement d'une MOE en 2025

- Sécurisation des falaises** : 712k€ TTC
 - ✓ **Si accords signés** : travaux de sécurisation de la falaise **rue des Moulins** : 412k€ TTC avec autant de subventions et participations
 - ✓ Falaise de **l'avant port** : 300k€

- Créations de **voies douces et équipements vélos** : 143k€

- Inscription des crédits pour la **renaturation de la Rognouse** en fonction des subventions accordées

- Aménagement urbain
 - ✓ Boulevard Legris : 572k€
 - ✓ Programme annuel de voirie : 230k€

- Circuit d'interprétation du patrimoine maritime : 196k€ avec 100k€ de subventions

- Centre culturel l'Estran
 - ✓ Extension pour création d'un local de stockage : projet à 560k€ sur 2 ans –(153k€ en 2025) ; 190k€ de subvention DSIL attendues
 - ✓ 64k€ de matériels et équipements intérieurs

- Logement et foncier
 - ✓ Reconduction de l'enveloppe d'acquisitions foncières de 250k€
 - ✓ Enveloppe de 80k€ pour l'aide à la **création de logements sociaux** (+108k€ de RAR)
 - ✓ Déplacement des réseaux Bd Leclerc : 300k€

- ❑ Extension du centre technique municipal
 - ✓ 3,5M€ TTC d'ici 2027 (enveloppe travaux = 2,1M€ HT)
 - ✓ 278k€ en 2025
 - ✓ Demandes de l'intégralité des subventions DETR et DSIL 2026 et 2027 sur ce projet

- ❑ Création d'une [salle d'archives municipales](#) à l'ancienne trésorerie d'Etables sur mer : 130k€

- ❑ Réparations importantes à [l'école de la Vigie](#) :
 - ✓ [toiture](#) : 150k€
 - ✓ [Canalisation gaz](#) : 47k€

- ❑ Réalisation du [préau de l'école Jacquard](#) : 70k€

- ❑ [Flotte de véhicules et engins](#) : 245k€ de besoins
 - ✓ Tracteur : 130k€
 - ✓ Camions: 55k€
 - ✓ Autres 60k€

- ❑ [Réhabilitation des marches de la piscine](#) : 180k€ (210k€ pour la piscine en 2026 au PPI)

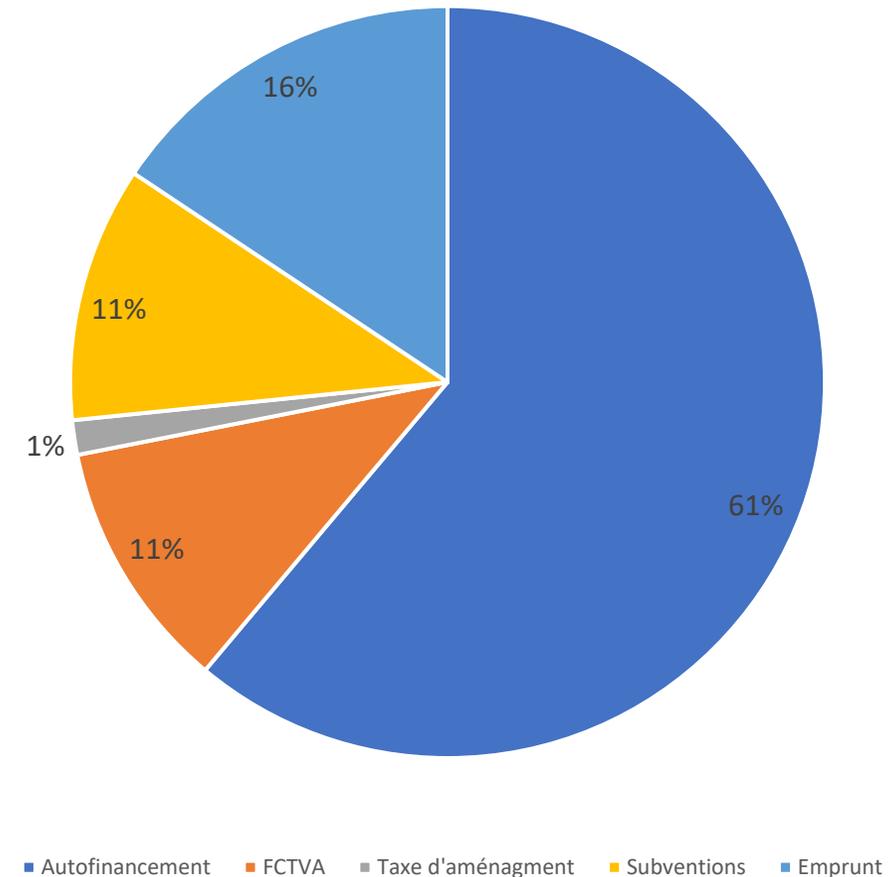
5. Equilibre budgétaire pour 7,4k€ de dépenses d'équipements

Avec 5,9k€ de nouveaux investissements recensés en 2025 + 1k€ de restes à réaliser engagés en 2024 (=6,9M€), l'équilibre budgétaire implique (selon les estimations à ce jour) **une prévision d'emprunt de 1,145M€**

A noter que des décisions sont en attente pour les demandes de subvention DSIL et DETR effectuées (non prévues en recettes)

Des arbitrages budgétaires sont encore nécessaires d'ici le budget pour limiter le recours à l'emprunt et adapter le plan d'investissement à la capacité technique de réaliser ces travaux

Financement des investissements - Projection ROB 2025



5. Synthèse de la prospective financière avec le PPI

Selon les hypothèses de prospective financière, si la commune réalise 35,7M€ d'investissements recensés au projet de PPI entre 2025 et 2030, la situation financière serait la suivante en 2030

- épargne brute de 1 186k€
- épargne nette de 677k€
- capacité de désendettement de 8,6 ans
- encours de dette de 10,2 M€

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Recettes de fonctionnement	9 931	10 076	10 298	11 077	10 508	10 768	11 054
Dépenses de fonctionnement	8 085	8 500	8 765	9 131	9 417	9 654	9 868
<i>dont intérêts de la dette</i>	47	53	78	105	186	213	211
Recettes d'investissement	1 982	4 212	4 866	9 215	4 922	1 646	1 909
<i>dont emprunts souscrits</i>	500	1 200	1 516	4 613	2 511	554	688
Dépenses d'investissement	3 497	7 237	8 099	11 160	6 013	2 760	3 095
<i>dont capital de la dette</i>	300	324	370	409	550	484	509
<i>dont P.P.I</i>	3 197	6 913	7 729	10 751	5 463	2 276	2 586

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Epargne de gestion	1 893	1 423	1 381	1 251	1 277	1 327	1 397
Epargne brute	1 846	1 369	1 302	1 146	1 091	1 114	1 186
Epargne nette	1 546	1 045	933	736	541	630	677

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Encours au 31 décembre	1 822	2 697	3 844	8 048	10 008	10 078	10 257
Ratio de désendettement	1 ans	2 ans	3 ans	7 ans	9,2 ans	9 ans	8,6 ans
Emprunt	500	1 200	1 516	4 613	2 511	554	688

BINIC ETABLES SUR MER : Budgets annexes

Camping municipal des Fauvettes**

Section	Résultats cumulés estimés au 31/12
Fonctionnement	+ 149.6 k€
Investissement	+ 110.4 k€

Section	Année	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2024	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité des charges à caractère général, liée au maintien des factures de gaz et d'électricité - Travaux régie pour la réfection de studios, le réaménagement de l'accueil et l'installation des 4 Cabanes Etapes 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de + 4.5 % du chiffre d'affaires, malgré un gel des tarifs en 2024 • Plus de recettes liées à l'occupation de la maison par les réfugiés
	DOB 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des charges à caractère général, (nouveau contrat électricité au 01/01/25 et gaz depuis le 01/01/24) • Travaux en régie : Création d'un carport et d'une aire de stationnement entre mobil home • Pas d'impôt sur les sociétés à payer, du fait d'un déficit fiscal à reporter 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des tarifs 2025 de + 2 %
Investissement	2024	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de 4 Cabanes Etapes (19.9 K€) • Acquisition de matériel informatique pour l'accueil (4.2 K€) • Lave linge (3.6 K€) 	Autofinancement, pas de dette sur ce budget
	DOB 2025	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Restes à réaliser</u> : Etude chauffe-eau solaire (2.7 K€) et travaux de toiture (39.4 K€) - Construction d'une chaufferie avec production solaire : 89.6 K€ - Etude, maîtrise d'œuvre et contrôle technique chaufferie : 13.3 K€ - Réfection du faux plafond des sanitaires : 5 K€ - Aire de vidange pour Camping car : 10 K€ 	

EXPLOITATION

<u>DEPENSES</u>	CA 2022	CA 2023	CA 2024 PROVISoire au 31/12/24
Charges à caractère général	40 422 €	51 101 €	51 296 €
Charges de personnel	125 815 €	108 536 €	105 323 €
Charges financières			
Subventions-Participations	2 €	2 €	1 €
Charges exceptionnelles			
Amortissements	26 385 €	20 048 €	24 170 €
TOTAL	192 623 €	179 687 €	180 791 €

<u>RECETTES</u>	CA 2022	CA 2023	CA 2024 PROVISoire au 31/12/24
Vente de produits, prestations	163 434 €	172 440 €	180 145 €
Résultat d'exploitation reporté	134 981 €	112 470 €	131 775 €
Remboursement charge de personnel	2 319 €		
Amortissements des subv. et TX REGIE	3 581 €	21 949 €	15 659 €
Subvention Exceptionnelle Covid			
Autres produits de gestion	779 €	4 604 €	2 805 €
TOTAL	305 093 €	311 462 €	330 385 €

INVESTISSEMENT 2024

<u>DEPENSES</u>	CA 2024 PROVISoire au 31/12/24	<u>RECETTES</u>	CA 2024 PROVISoire au 31/12/24
Immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles	27 248 €	Excédent d'investisemt	129 103 €
Amortissements des subv. et TX REGIE	15 659 €	Amortissements	24 170 €
TOTAL CA	42 907 €	TOTAL CA	153 273 €
RESTES A REALISER DEPENSES 24	42 100 €	RESTES A REALISER RECETTES 24	0 €

Cinéma Le Korrigan

Section	Année	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2024	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de + 6 % des charges à caractère général, par rapport à 2023, dûe essentiellement à l'augmentation de la consommation de gaz, à l'impression des programmes en externe sur une année (contre 9 mois en 2023) Dernière année du marché pour l'exploitation du Cinéma, avant le nouveau contrat au 01/01/25 	<ul style="list-style-type: none"> Baisse du chiffre d'affaires (- 12 %) Subvention CNC - 39 % (- 4.6 K€) Maintien de la subvention communale (40 K€)
	DOB 2025	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des charges à caractère général, malgré le nouveau contrat d'exploitation du Cinéma de 2025 pour 3 ans à 32 k€ par an, (contre 29.3 K€), incluant l'impression des programmes (+ 9 %) Maintien des dépenses d'énergie, du fait des nouveaux contrats (électricité au 01/01/25 et gaz au 01/01/24) 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des tarifs de + 2 %
Investissement	2024	- Pas d'acquisition en 2024	
	DOB 2025	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition d'un lecteur « Blu Ray » (en 2025) Prévoir pour 2026 le remplacement du vidéoprojecteur par les entrées) 	<ul style="list-style-type: none"> Subvention CNC pour les équipements du Cinéma : 5.7 K€ (calculée sur les droits acquis) <p>pas de dette sur ce budget</p>

Section	Résultats cumulés estimés au 31/12
Fonctionnement	+ 29 k€
Investissement	+ 4 k€

EXPLOITATION

<u>DEPENSES</u>	CA 2022	CA 2023	CA 2024 PROVISoire AU 31/12/24
Charges à caractère général	55 807 €	61 934 €	65 447 €
Charges de personnel	5 089 €	5 826 €	6 209 €
Amortissements	923 €	2 121 €	2 524 €
Charges financières			
Subventions-Participations			
TOTAL	61 819 €	69 881 €	74 180 €

<u>RECETTES</u>	CA 2022	CA 2023	CA 2024 PROVISoire AU 31/12/24
Vente de produits, prestations	23 210 €	26 603 €	23 331 €
Résultat d'exploitation reporté	20 185 €	20 187 €	30 694 €
Subventions participations	38 013 €	51 874 €	47 225 €
Amortissements des subventions	594 €	1 909 €	1 909 €
Produits exceptionnels			
Autres Produits de gestion courante	3 €	3 €	14 €
TOTAL	82 006 €	100 575 €	103 173 €

INVESTISSEMENT 2024

<u>DEPENSES</u>	CA 2024 PROVISoire AU 31/12/24	<u>RECETTES</u>	CA 2024 PROVISoire AU 31/12/24
Immobilisations corporelles		Excédent d'investissemnt	3 340 €
		Subvention d'investissemnt	
Résultat d'investissement reporté		Réserves	
Amortissements des subv.	1 909 €	Amortissements	2 524 €
TOTAL	1 909 €	TOTAL	5 864 €

Espace France Services

Section	Année	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2024	<ul style="list-style-type: none"> Installation dans les nouveaux locaux au 27/05/24 : Charges liées au nouveau local sur 7 mois et maintien de la participation aux dépenses dans les locaux Mairie sur 5 mois, au prorata des surfaces Salaires : + 1.5 ETP au 27/05/24 	<ul style="list-style-type: none"> Participation de l'Etat : + 5 k€ soit 40 K€ La Poste : 3 K€ à l'ouverture + 1.2 K€ par mois sur 7 mois en 2024 SBAA : Convention pour occupation des locaux 2k€ par an proratisée sur 7 mois en 2024
	DOB 2025	<ul style="list-style-type: none"> Inscription des dépenses à caractère général et des charges de personnel sur 12 mois Nouvelles maintenances liées au nouveau bâtiment, depuis 2025 	<ul style="list-style-type: none"> Recettes sur 12 mois soit : Aide de l'Etat : 45 K€ Poste : 14.2 K€ SBAA : 2 k€ Maintien de la participation communale : 40 K€
Investissement	2024	<ul style="list-style-type: none"> Achat d'équipements pour le nouveau local, dont copieur, matériel informatique, commune (17.6 K€), FCTVA Mobilier (30.1 K€) 	- Subvention d'équipement de la
	DOB 2025	<ul style="list-style-type: none"> <u>Restes à réaliser</u> : Aspirateur : 0.4 K€ Acquisition de mobilier, suite à l'étude ergonomique du poste d'accueil 	Amortissements des nouveaux biens : 8.4 K€ Autofinancement, pas de dette sur ce budget

Section	Résultats cumulés estimés au 31/12
Fonctionnement	+ 43.2 k€
Investissement	+ 3.5 k€

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2022	CA 2023	CA 2024 PROVISoire AU 31/12/24
Charges à caractère général	1 535 €	4 313 €	6 746 €
Charges de personnel	64 113 €	57 905 €	80 141 €
Charges financières			
Amortissements	2 264 €	2 264 €	5 411 €
Subventions-Participations			
TOTAL	67 912 €	64 482 €	92 299 €

RECETTES	CA 2022	CA 2023	CA 2024 PROVISoire AU 31/12/24
Excédent antérieur reporté	31 076 €	31 164 €	42 681 €
Vente de produits, prestations			
Amortissements des Subv.			1 524 €
Subventions participations	68 000 €	76 000 €	90 110 €
Autres Produits de gestion courante			1 167 €
TOTAL	99 076 €	107 164 €	135 482 €

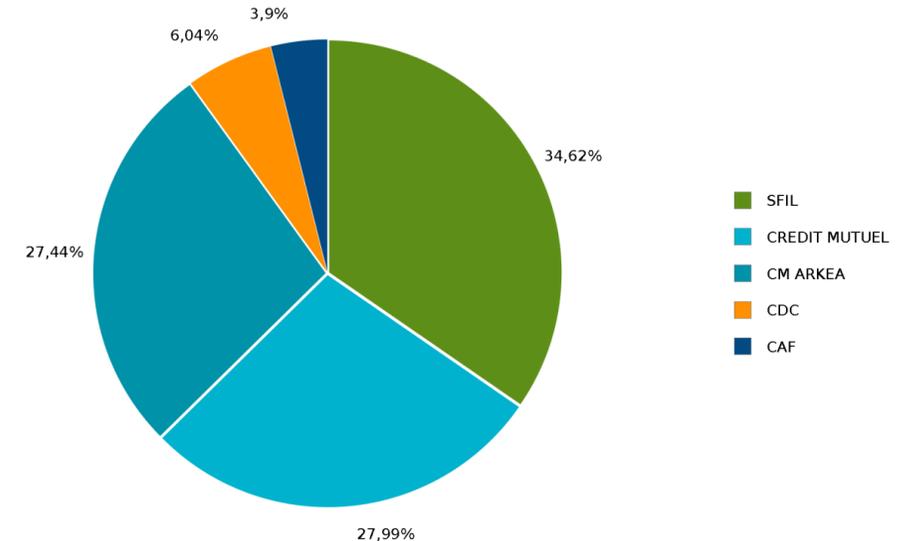
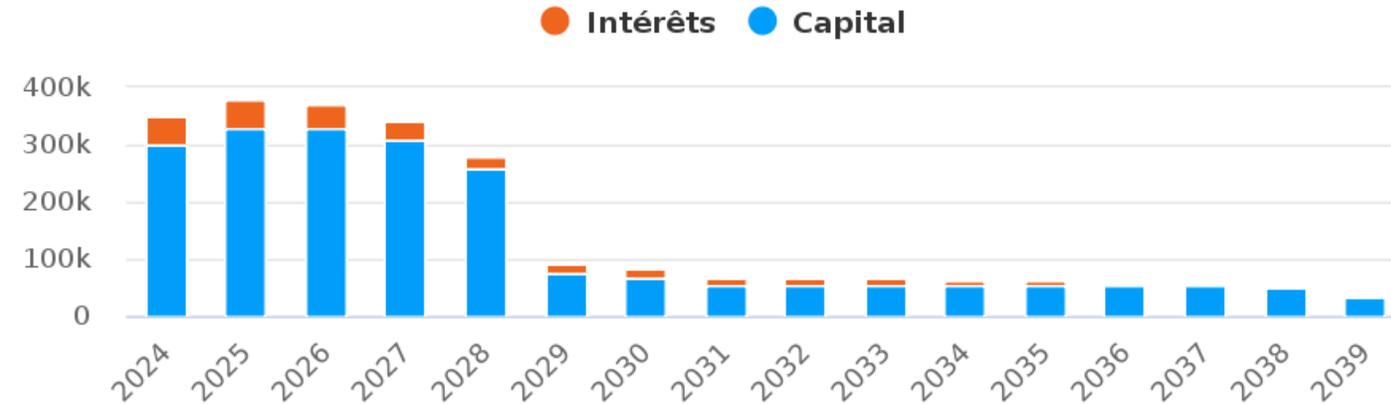
INVESTISSEMENT 2024

DEPENSES	CA 2024 PROVISoire AU 31/12/24	RECETTES	CA 2024 PROVISoire AU 31/12/24
Résultat antérieur reporté		Excédent d'investissement	7 127 €
Amortissement des Subv.	1 524 €	Amortissements	5 411 €
		Subventions reçues	17 600 €
Immobilisations corporelles	30 102 €	FCTVA et Réserves	5 024 €
TOTAL CA	31 626 €	TOTAL CA	35 162 €
Restes à réaliser Dépenses 2024	400,00 €	Restes à réaliser Recettes 2024	- €

7. Données sur la dette au 31/12/2024

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
1 821 902.35 €	3,17 %	8 ans et 3 mois	4 ans et 3 mois	8

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	1 567 394.81 €	86,03 %	2,90 %
Variable	254 507.54 €	13,97 %	4,86 %
Ensemble des risques	1 821 902.35 €	100,00 %	3,17 %



Baisse importante des remboursements en capital en 2029 (échéance de 4 emprunts)

	2025	2026	2027	2028	2029	2034
Encours moyen	1 653 935 €	1 322 737 €	997 995 €	710 451 €	554 475 €	265 776 €
Capital payé sur la période	331 198 €	331 198 €	309 174 €	256 485 €	73 671 €	53 333 €
Intérêts payés sur la période	* 51 574 €	* 40 668 €	* 31 455 €	* 23 447 €	* 18 742 €	9 418 €
Taux moyen sur la période	3,13 %	2,96 %	3,02 %	3,15 %	3,30 %	3,42 %

7. Données sur la dette au 1^{er} janvier 2025

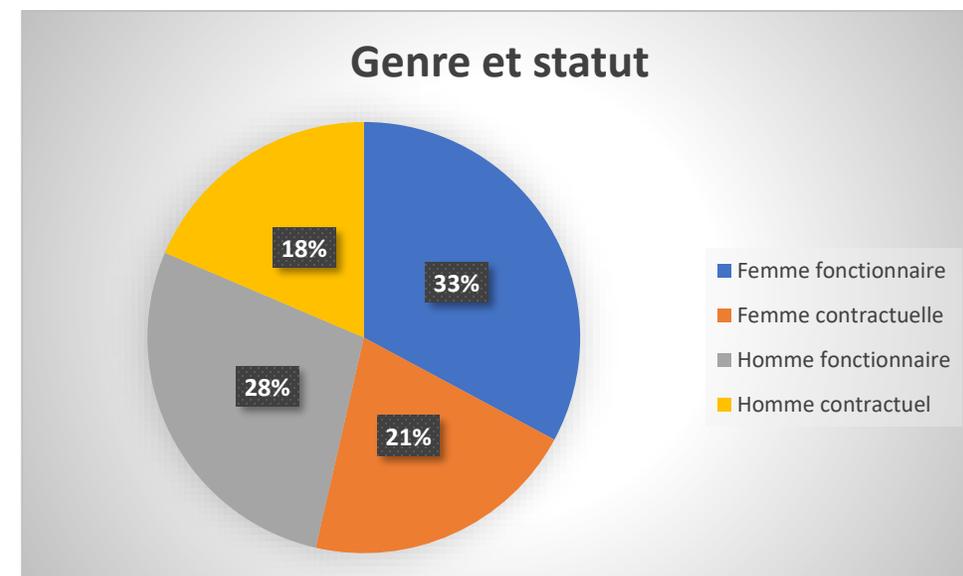
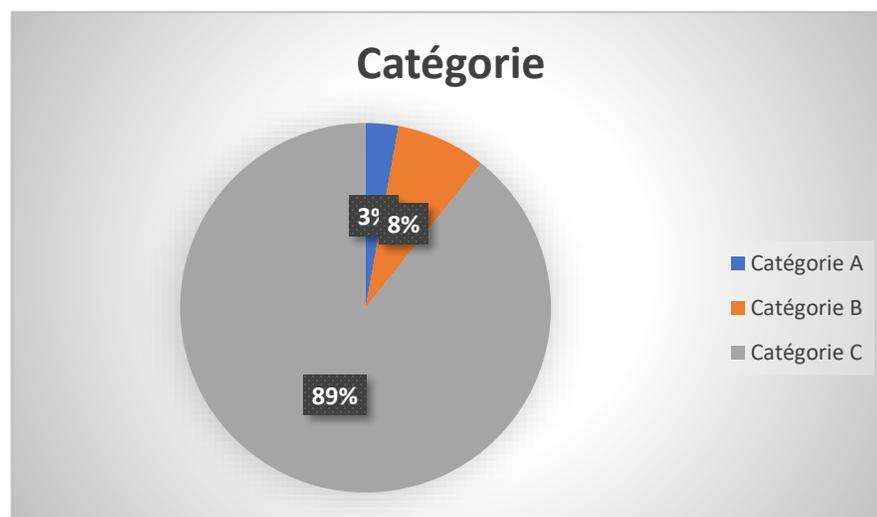
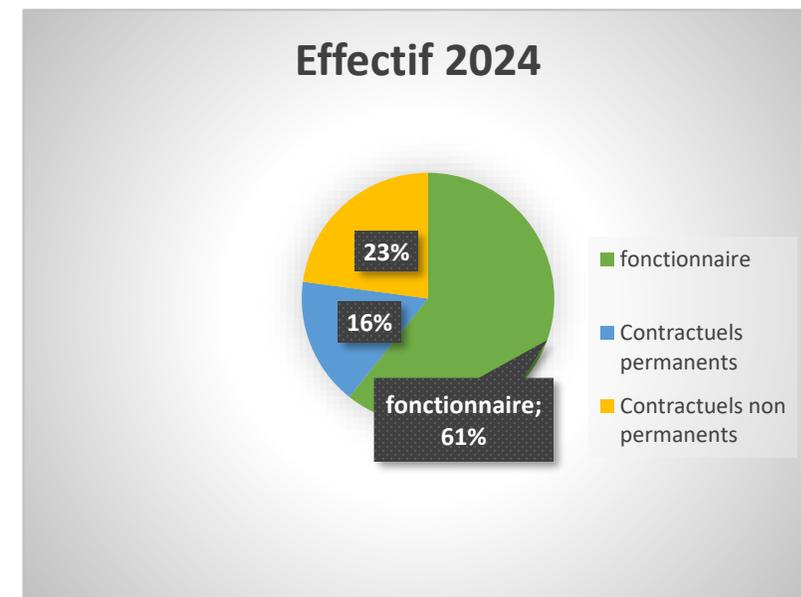
Référence	Prêteur	Capital restant dû	Durée résiduelle	Taux	Montant prochaine échéance	Année de réalisation	Montant initial	Risque de taux
1214495	CDC	110 116,50 €	2,30 ans	Euribor 3M + 1.98	12 430,53 €	2012	660 700,00 €	Variable
MON509149EUR ex MON507938EUR	SFIL	135 897,45 €	3,97 ans	(Euribor 3M + 1.13)-Floor 0 sur Euribor 3M	9 787,33 €	2015	441 666,69 €	Variable
E33	SFIL	225 000,00 €	3,55 ans	Taux fixe à 3.25 %	16 828,12 €	2013	900 000,00 €	Fixe
E34	CREDIT MUTUE L	234 999,85 €	3,63 ans	Taux fixe à 3.55 %	17 752,30 €	2013	940 000,00 €	Fixe
Refinancement E35	SFIL	261 333,44 €	3,88 ans	Taux fixe à 0.93 %	16 940,93 €	2016	784 000,00 €	Fixe
121250-CAF	CAF	71 061,52 €	5,74 ans	Taux fixe à 0 %	11 843,58 €	2021	118 435,84 €	Fixe
DD21517138	CREDIT MUTUE L	275 000,00 €	13,55 ans	Taux fixe à 3.97 %	7 729,38 €	2023	300 000,00 €	Fixe
DD23770631	CM ARKEA	500 000,00 €	14,80 ans	Taux fixe à 3.17 %	9 722,92 €	2024	500 000,00 €	Fixe
		1 813 408,76 €						

7. Données sur les effectifs au 1^{er} janvier 2025

Effectifs au 31/12/24

- 1 fonctionnaire en plus (ASVP)
- 23 contractuels permanents

	2022	2023	2024
Effectif total	103	107	108
Fonctionnaires	86	84	85
Contractuels permanents	17	23	23



7. Données sur les effectifs au 1^{er} janvier 2025

Filières	Statut		Total	%
	Fonctionnaires	Contractuels		
Administratif	21	5	26	18,57 %
Technique	52	30	82	58,57 %
Médico-Social	2	4	6	4,29 %
Culturelle	3	4	7	5,00 %
Animation	5	6	11	7,86 %
Police municipale	2	0	2	1,43 %
Autres (CAE...)		6	6	4,29 %
Total	85	55	140	

